Romagnat

+ clermont auvergne métropole

La conciergerie revit !

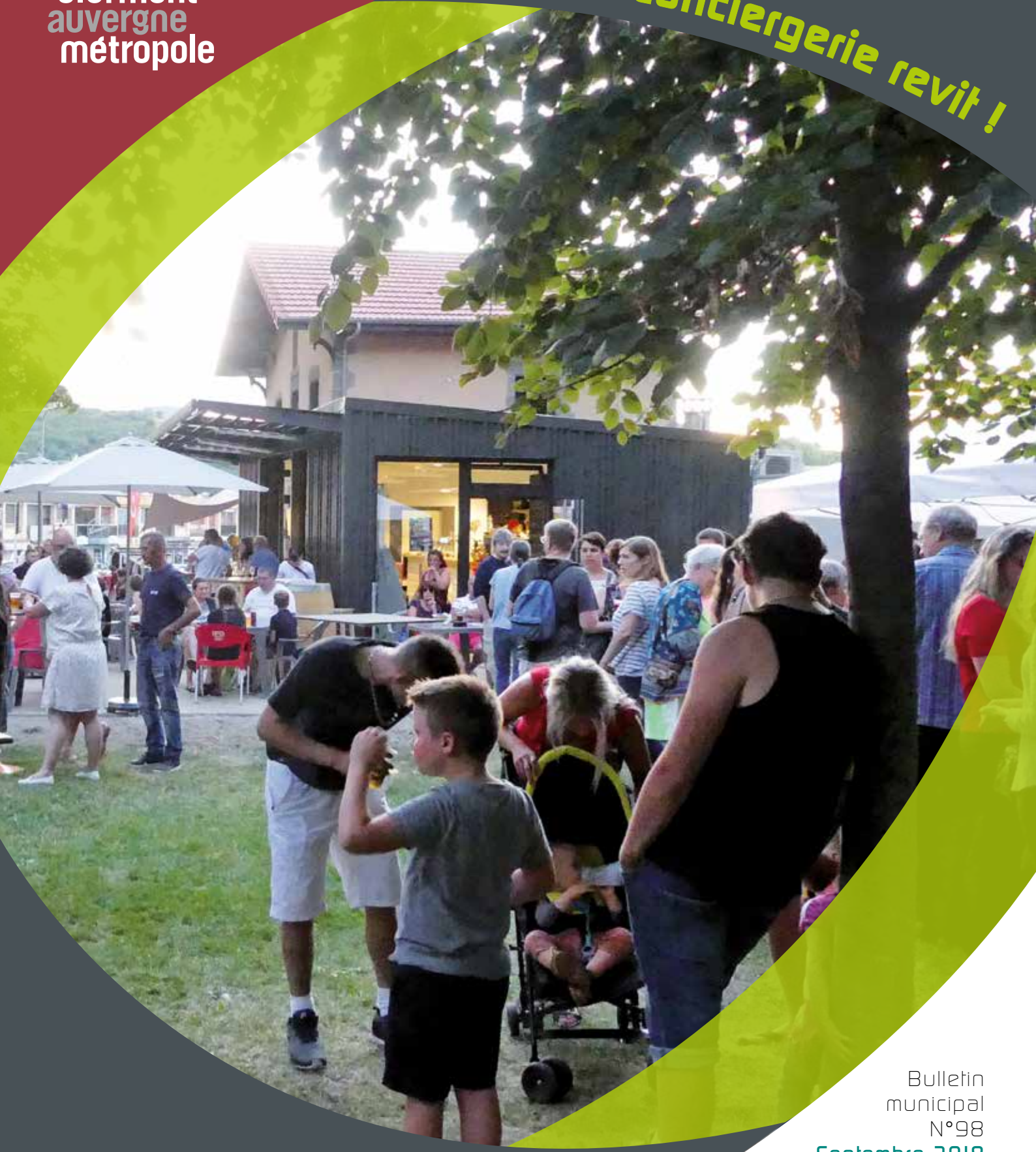

Bulletin municipal
N°98
Septembre 2018

ÉDITORIAL

Madame,
Monsieur,
Chers Concitoyens,

A L'ÉCOLE, RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

4 jours hebdomadaires à la rentrée, telle est la décision qui a été transmise à l'Inspecteur d'Académie. Après consultation et échange avec la communauté éducative, les cinq conseils d'école ont été appelés à voter. Quatre d'entre eux se sont prononcés pour le retour de la semaine de 4 jours comme une très large majorité des communes françaises.
C'est un changement qui entraîne une réorganisation en profondeur du service éducation jeunesse, avec notamment une redéfinition des plannings des agents.
C'est pourquoi je tiens à remercier toutes les personnes qui oeuvrent au quotidien et permettent que ce service fonctionne dans de bonnes conditions.
Une part importante de notre budget de fonctionnement est dédiée au service éducation jeunesse (au travers notamment des charges de personnel et de fonctionnement des locaux), et plusieurs investissements ont déjà été réalisés comme la création d'un réfectoire à Boris-Vian, l'accessibilité de l'école élémentaire Jacques-Prévert, la sécurisation de toutes les écoles et la modernisation des équipements. D'autres réalisations sont prévues comme l'isolation des façades de Jacques-Prévert et la réorganisation des réfectoires des écoles.
Les écoles font partie de nos priorités afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur apprentissage. Notre souci est d'améliorer sans cesse la qualité des activités périscolaires et de l'accueil extrascolaire.
De plus, face au succès du PEDIBUS mis en place depuis 2015 à partir de Jacques-Prévert et Louise-Michel, une navette en bus est maintenant proposée aux enfants de Boris-Vian pour cette rentrée de septembre afin de les accompagner sur les lieux des activités associatives.

UNE VILLE EN MOUVEMENT

Comme vous avez pu le constater plusieurs nouveautés ont fait leur apparition dans la vie romagnatoise ces derniers mois :

- l'ouverture au public d'un café au Parc,
- le marché nocturne du 11 juillet,
- les Mercredis au Parc,
- les jardins familiaux,
- la vigne participative,
- le don de poules,
- les job'ados,
- l'accueil spécial ados en juillet,
- l'accueil concerté dans les centres de loisirs du canton,
- les actions en partenariat avec Pôle Emploi…

Je m'arrête plus particulièrement sur l'une d'entre elles : JOB'ADOS qui a connu un succès remarquable et a permis ainsi à 19 jeunes de la commune de travailler quelques heures

Directeur de la Publication :
Laurent Brunmurol, Maire

Coordination :
Isabelle Buguellou-Philippon
Service communication

Comité de lecture :
Laurent Brunmurol
Isabelle Buguellou-Philippon
Marie-Hélène Dauplat
Chantal Lelièvre
Marion Libert
François Ritrovato
Anne-Marie Laydier

Mise en page et impression :
SIC Impression
7, rue Joseph-Desaymard
ZAC La Pardieu
63000 Clermont-Ferrand

N°ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4200 exemplaires

En couverture :
À la conciergerie
le 13 juillet 2018

durant le mois de juillet en accomplissant diverses tâches. Merci à eux et aux agents qui les ont encadrés.
Le renouvellement de cette opération est à l'étude pour l'été prochain.

Une ville en mouvement, c'est également de grands chantiers comme celui de l'aménagement de la place François-Mitterrand et de l'ancien Lycée Professionnel. Romagnat se développe et nous devons préserver, améliorer au mieux sa qualité de vie et de service. Nous devons avoir une politique d'aménagement de notre territoire adaptée aux attentes et aux besoins des Romagnatoises et Romagnatois.

Vous trouverez également dans ce bulletin :

- la plaquette du Centre Social « La Treille » qui vous permettra de découvrir les nombreuses activités destinées aux enfants, aux adultes et aux seniors,
- la plaquette de la saison culturelle, qui fête cette année son dixième anniversaire, en offrant une programmation éclectique et de qualité. Romagnat accueillera, le samedi 13 octobre, Effervescences, le projet préparant la candidature de Clermont-Ferrand et de sa métropole au titre de Capitale Européenne de la Culture.

Je reste et nous restons à votre écoute, ma volonté est d'agir au mieux pour notre territoire et ceci au plus près des Romagnatoises et Romagnatois.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée.
Bonne lecture.

Laurent BRUNMUROL
Maire de Romagnat
Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

PEFC
10-31-2211
Certifié PEFC
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 2
EN BREF 4
CITOYENNETÉ 11
CCAS 12
TRAVAUX / URBANISME 17
CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT 22
EMPLOI 24
ÉDUCATION / JEUNESSE 26
PATRIMOINE 33
SÉCURITÉ 34
ETAT-CIVIL 36
INFORMATIONS MUNICIPALES 37
CULTURE 38
MOMENTS FORTS 41
INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES 47
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS 48
LIBRE EXPRESSION 72
AGENDA 74
BORIS VIAN 75

CONSEIL MUNICIPAL
Maire : Laurent Brunmurol
1ère adjointe : Chantal Lelièvre
2e adjoint : Jacques Lardans
3e adjoint : Marie-Jeanne Gilbert
4e adjoint : Bertrand Zanna
5e adjoint : Anne-Marie Di Tommaso
6e adjoint : Jacques Schneider
7e adjoint : Isabelle Buguellou
8e adjoint : Philippe Ceyssat
Conseillers municipaux de la majorité : Frédéric Siegrist, Lionel Cournol, Marie-Hélène Dauplat, Guillaume Chabrillat, Pierrette Decourteix, Delphine Dugat, Laurent Vallenet, Monique Chartier, Manuel Da Silva, Marion Libert, Franck Farina, Anne Gérard, Françoise Godefroid, Jean-Luc Brousse, Martine Arnal.
Conseillers municipaux de l'opposition : François Farret, Bernadette Roux, François Ritrovato, Marie-Françoise Audet-Farret, Jean-Claude Benay.

À LA RENCONTRE DES ROMAGNATOIS

VISITES DE QUARTIERS PAR LES ÉLUS

En complément des permanences et rendez-vous habituels, les élus de la majorité municipale reconduisent les visites de quartiers, comme ils s'y étaient engagés lors de la campagne électorale pour prendre en compte remarques et suggestions. Au printemps, les élus ont rencontré les habitants du bourg, de Clémensat, de Bezance et des quartiers Jean-Jaurès et Jean-Moulin. À l'automne, les visites se poursuivront dans les autres quartiers.
Les élus seront présents sur deux lieux différents à la même heure.

Samedi 22 septembre

- **à 9 h 30**
  Rue de Laubize (parking LEP)
  Place François-Mitterrand (angle rue de la Treille)
- **à 11 h**
  Chemin de Fontarlioux (angle rue des Noyers)
  Entrée du parc de Tocqueville (place du marché)

Samedi 6 octobre

- **à 9 h 30**
  Saulzet-le-Chaud : devant la salle Boris-Vian
  Opme : devant l'ancienne école
- **à 11 h**
  Saulzet-le-Chaud : parking du cimetière
  Opme : impasse des Châtaigniers

FORUM DES ASSOCIATIONS

Instauré dans le début des années 2000, le forum des associations romagnatoises a connu différentes formules. Cette année, deux forums sont organisés :

- La quatrième édition d' « Essaie mon sport », dédié au monde sportif, a eu lieu le samedi 8 septembre.

- La première édition du forum dédié aux autres associations de la commune (activités de loisirs, culturelles, éducatives ou sociales) aura lieu le samedi 15 septembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h salle André-Raynoird.

Un questionnaire destiné aux écoliers leur permettra de découvrir les stands divers et variés.
Ouvert à tous, ce forum se veut un lieu d'échanges et de rencontres.

Dès le printemps 2019, les organisateurs, associés aux responsables des associations présentes sur les deux forums, travailleront sur le principe de la pérennisation de ces deux rencontres ou sur leur regroupement en une seule.

CONSULTATION CITOYENNE SUR L'EUROPE

QUELLE EST VOTRE EUROPE ?
Consultations citoyennes sur l'Europe

Jusqu'en octobre 2018, une consultation citoyenne est organisée dans les 27 Etats membres, dont la France, pour recueillir les propositions de citoyens sur l'avenir de l'Union Européenne.
Vous pouvez contribuer à la consultation en ligne en répondant à 12 questions préparées par 96 citoyens européens issus des 27 Etats membres. C'est un temps d'échange sur l'Europe qui donne la priorité à l'expression citoyenne et à sa restitution. Elle est ouverte à tous, transparente, non partisane et participative. Si vous souhaitez faire entendre votre point de vue, vos attentes et vos déceptions, vos propositions et vos souhaits, ce qui vous plaît et ce qui vous plaît moins dans l'Union européenne aujourd'hui, participez sur le site **www.quelleestvotreeurope.fr.**

PERMANENCE DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Pour le dernier trimestre de l'année 2018, les conseillers départementaux, Eléonore Szczepaniak et Pierre Riol, auront le plaisir de vous recevoir en mairie, de 9 h 30 à 11 h.

- **samedi 29 septembre 2018 à Romagnat**
- **samedi 20 octobre 2018 à Aubière**
- **samedi 17 novembre 2018 à Pérignat-lès-Sarlième**

Vous pouvez vous rendre, selon vos disponibilités, à l'une de ces permanences, et pour ceux qui le souhaitent, il est possible de prendre rendez-vous au : **04 73 79 11 02**

SALON DU LIVRE DE ROMAGNAT

Pour sa 4e édition, le Salon du Livre de Romagnat « Les Feuilles d'Automne » se déroulera le dimanche 18 novembre 2018 à la salle Boris-Vian.
Accueilli en 2017 salle André-Raynoird, en 2016 à Opme, et en 2015 pour sa 1ère édition à Saulzet-le-Chaud, ce rendez-vous annuel revient sur son premier lieu de création.
Autour de Serge Camaille, co-organisateur de la manifestation, de nouveaux auteurs viendront rejoindre les habitués de cette rencontre littéraire.
L'espace buvette sera assuré par le Foyer Rural de Saulzet.

RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'ensemble du conseil municipal, associé aux commerçants et dirigeants d'associations de la commune, invite les habitants installés depuis peu à Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le samedi 24 novembre 2018 à 11 h en mairie.

COUPON RÉPONSE - RÉUNION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
à retourner en mairie ou par mail à accueil-mairie@ville-romagnat.fr avant le 16 novembre.

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

❑ assistera ❑ n'assistera pas à la réunion du 24 novembre 2018 à 11 h

Nombre adultes..... Nombre enfants.....

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (règlement général sur la protection des données), les personnes disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations qui les concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Elles peuvent exercer ces droits en s'adressant au délégué à la protection des données au 04 73 98 34 00 ou par courriel à cnil@ville-romagnat.fr.

LES RESTAURATEURS ROMAGNATOIS ADOPTENT LE GOURMET BAG

QU'EST-CE QU'UN GOURMET BAG ?

C'est une marque déposée par le Ministère de l'Agriculture, s'inscrivant dans une démarche nationale de réduction des déchets alimentaires en restauration commerciale. L'objectif est ainsi de sensibiliser restaurateurs comme consommateurs à la problématique des restes de repas non consommés et jetés, tout en développant une pratique très usitée aux Etats-Unis, mais encore peu en France : rapporter ses restes de restaurant à la maison.

L'ENGAGEMENT DES RESTAURATEURS ROMAGNATOIS

Sur son territoire du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire, le VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés) a décidé de favoriser le Gourmet bag comme action de réduction des déchets. Pour ce faire, il offre un kit contenant des boîtes compostables, des sets de tables et des visuels, aux restaurateurs décidant de s'engager dans la démarche. Ceux-ci s'engagent en contrepartie à favoriser la distribution des contenants Gourmets Bags dans leurs établissements.

La Mairie a ainsi pris l'initiative de faire connaître cette démarche du VALTOM auprès des restaurateurs romagnatois. Quatre restaurateurs ont ainsi accepté de s'engager.
Si vous allez manger à Romagnat au Bistrot de Valérie, au Petit Monsieur, ou bien à Saulzet-le-Chaud à la Chaumière, aux Jardins de Saulzet, vous pourrez ainsi demander sans problème un contenant pour emporter vos restes de repas chez vous.
Pour retrouver la carte de France des restaurateurs engagés, ainsi que de nombreuses infos complémentaires : **http://gourmetbag.fr.**

REPAS DE VOISINS, UNE EXCELLENTE INITIATIVE

Le 25 mai, deux jeunes couples récemment installés à Clémensat prirent l'heureuse initiative de convier leurs voisins à un repas d'autant plus sympathique que le soleil fut de la partie.
Chacun avait apporté solide ou liquide, ce qui permit de festoyer gaiement jusqu'à une heure très avancée.
Plein succès !!!
A renouveler

RÉNOVER +

Clermont Auvergne Métropole lance RÉNOVER+, une action majeure du schéma de transition énergétique et écologique de la Métropole qui mise sur un territoire sobre et efficace en énergie. Cette plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) vise à développer la rénovation énergétique de l'habitat privé en fédérant l'ensemble des professionnels.
C'est un service public qui accompagne gratuitement les propriétaires d'un logement individuel ou collectif dans leurs travaux de rénovation énergétique en leur fournissant les informations techniques, financières, fiscales et réglementaires nécessaires à l'élaboration de leur projet.

POURQUOI RÉNOVER SON LOGEMENT ?

- pour améliorer le bien-être et le confort de vie : isolation thermique et sonore du logement
- pour augmenter la valeur patrimoniale de votre logement : investissements facilitant sa vente ou sa location
- pour réaliser des économies financières sur votre facture d'énergie : réduction de la consommation de chauffage
- pour mener une action concrète en faveur de l'environnement : réduction des émissions de gaz à effet de serre

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE RÉNOVER+

Tous les ménages dont les revenus sont au-dessus des plafonds fixés par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

- Les propriétaires d'un logement qu'ils occupent,
- Les propriétaires d'un logement qu'ils louent,
- Les futurs propriétaires.

QUEL ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EST MIS EN PLACE ?

Le conseiller Rénover + accompagne gratuitement les propriétaires et les aide à monter le projet de rénovation de leur logement. Face à la complexité d'un projet de rénovation, à la nécessité de faire intervenir plusieurs professionnels et à la méconnaissance des aides et financements, ces conseils d'experts leur permettront de faire les meilleurs choix.
Les conseillers :

- répondent à toutes les questions sur la rénovation, et ce pendant toute la durée des travaux,

- réalisent, ou font réaliser, une évaluation énergétique du logement afin d'identifier les faiblesses thermiques,
- aident à définir les travaux nécessaires,
- aident à monter le dossier de financement, en optimisant tous les dispositifs d'aides publiques,
- proposent, sans obligation, une liste d'entreprises « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE), de bureaux d'études, de maîtres d'œuvre, banques, etc,
- proposent de suivre les consommations et d'évaluer les économies d'énergie après travaux.

QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES ?

Le conseiller Rénover + propose un plan de financement personnalisé et adapté au projet de rénovation.
Différentes aides existent :

- le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE),
- l'Eco prêt à taux 0
- la TVA à taux réduit
- le programme « Habiter Mieux »
- les Certificats d'Économie d'Énergie (ou aides des fournisseurs d'énergie)
- d'autres aides financières peuvent être mobilisées via le Prêt Action Logement (anciennement appelé 1 % logement), les caisses de retraites, etc.

QUI CONTACTER ?

ADIL 63 (Maison de l'Habitat) - 129 avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand
• lundi : de 13 h à 16 h 30
• du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Tél. 04 73 42 30 75
Mail : contact@renoverplus.fr
Site internet : www.renoverplus.fr

TOUS À VÉLO !

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

La ville de Romagnat met en place une aide financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique afin de mettre en cohérence sa politique communale et les actions intercommunales visant à dynamiser la pratique du vélo sous toutes ses formes.
Le vélo présente un double avantage : la pratique d'une activité physique par le plus grand nombre et un mode de déplacement plus respectueux de l'environnement. Compte tenu de la topographie de la commune et plus largement de l'agglomération clermontoise, le vélo à assistance électrique paraît une alternative d'avenir aux modes de déplacements conventionnels.
Cette aide de 100 euros est réservée aux habitants de Romagnat (une aide par foyer fiscal) et conditionnée au dépôt d'un dossier contenant notamment une facture et un certificat d'homologation.
Pour bénéficier de cette aide, un dossier doit être retiré en mairie, complété puis déposé avec l'ensemble des pièces demandées.
Le dossier est ensuite instruit dans un délai de quatre semaines. Une enveloppe budgétaire d'un montant annuel de 2000 € est réservée à ce dispositif.

SCHÉMA CYCLABLE DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Le schéma cyclable a pour mission de repenser le réseau cyclable du territoire, en facilitant la pratique du vélo et en assurant la sécurité des usagers. Il a été réalisé grâce à l'implication d'associations, d'experts locaux de la mobilité, d'élus et de techniciens du territoire qui ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un diagnostic. Voté par le Conseil métropolitain le 30 mars 2018, il prévoit un investissement de 31 millions d'euros sur 10 ans.
Pendant la période 2018-2020, des itinéraires ciblés et stratégiques vont être réalisés et des expérimentations seront menées sur certaines portions d'itinéraires.
Dès 2018, des actions complémentaires seront mises en place : la désignation d'un référent vélo, la création d'une conférence annuelle du vélo, l'élaboration d'un code de la rue, la mise en place de stationnements dédiés aux vélos dans les parkings souterrains et l'organisation d'une journée sans voiture.

Par ailleurs, le service C.vélo va évoluer pour mieux accompagner les usagers, notamment grâce à un nouveau site internet et une nouvelle application mobile, à la création de douze stations supplémentaires et à la prise en charge, par Clermont Auvergne Métropole, de l'abonnement annuel au service C.vélo en libre-service.
À l'horizon 2028, le schéma cyclable métropolitain permettra d'atteindre 365 kilomètres de réseau cyclable structuré et 5 400 arceaux pour le stationnement.

C.VÉLO : VÉLOS EN LIBRE-SERVICE OU EN LOCATION LONGUE DURÉE

Plus besoin de régler un abonnement pour les vélos en libre-service, celui-ci est pris en charge par Clermont Auvergne Métropole. Pour utiliser un vélo, les pass coûtent 2 € pour un jour ou 7 € pour sept jours. 400 vélos sont stationnés dans les 40 stations clermontoises et bientôt 10 nouvelles stations et 100 vélos supplémentaires seront mis en service.
Des vélos, classiques ou à assistance électrique, sont aussi disponibles en location longue durée (d'une journée à un an). Par exemple, pour deux mois, la location d'un vélo classique s'élève à 40 € et celle d'un vélo à assistance électrique à 80 €. La moitié de ce montant peut être pris en charge par l'employeur.

Les abonnements peuvent se faire directement sur www.c-velo.fr, via l'application ou à l'Agence C.vélo, Parvis de la gare SNCF.
Rens. 04 73 92 65 08

PARTAGEZ VOTRE VOITURE !

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération de Clermont-Ferrand (SMTC) souhaite développer l'autopartage entre particuliers dans les 24 communes de son territoire en proposant un accompagnement personnalisé et une assurance sur mesure.

QU'EST-CE QUE L'AUTOPARTAGE ENTRE PARTICULIERS ?

C'est la mise en commun d'un véhicule par des amis, des voisins ou des proches. Le véhicule appartient à l'un d'entre eux et chacun l'utilise en fonction de ses besoins après avoir défini ses conditions d'utilisation.
L'autopartage est économique, car les frais sont partagés, écologique et rationnel, car le nombre de voitures en circulation est réduit et qu'elles sont mieux utilisées, mais aussi convivial puisque l'autopartage crée un lien de confiance entre les participants.
Par exemple : Isabelle possède une voiture dont elle se sert trois ou quatre fois par semaine. Son voisin François n'a pas de voiture. Plutôt que d'en acheter une, il utilise celle d'Isabelle : il réserve la voiture quand il en a besoin et participe à l'ensemble des frais, au prorata des kilomètres parcourus.

PARTAGER UNE VOITURE : POURQUOI PAS VOUS ?

Votre voiture passe l'essentiel de son temps immobilisée sur un parking ou dans un garage…
Votre couple a deux voitures, mais la deuxième sert peu…
Vous ne possédez pas de voiture, mais vous aimeriez en avoir une de temps en temps pour des déplacements spécifiques…
Votre couple possède une seule voiture. Il vous arrive ponctuellement d'avoir besoin d'une seconde, sans que cela justifie d'en acheter une…
L'autopartage est fait pour vous !
Les personnes intéressées pourront bénéficier gratuitement des aides suivantes :

- une aide pour trouver une ou des personnes avec qui faire de l'autopartage,
- une assurance adaptée permettant d'éviter tout malus en cas d'accident,
- un accompagnement personnalisé et des conseils gratuits de la part d'un spécialiste.

Ces aides s'adressent aussi bien aux personnes souhaitant partager leur propre voiture qu'à celles qui ont besoin ponctuellement d'une voiture.

Si vous souhaitez plus de renseignements :
www.smtc-clermont-agglo.fr (rubrique Etudes et projets)
contacter le SMTC :
Julie Dalla-Zanna au 04 73 44 68 02,
julie.dallazanna@smtc-clermontferrand.com

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

LE PARCOURS DE LA FIBRE

La fibre part du Nœud de Raccordement Optique (NRO). Elle emprunte ensuite des conduites existantes, sous les trottoirs ou les rues, jusqu'à une armoire de rue appelée Point de Mutualisation de Zone (PMZ). Chaque PMZ permet de proposer la fibre à environ 360 logements.
A partir du PMZ, la fibre va continuer à cheminer dans la rue, en souterrain ou en aérien, jusqu'aux immeubles ou aux maisons.
Dans les immeubles, grâce à un accord avec la copropriété, l'opérateur d'immeuble installe la fibre jusqu'au palier, avec l'installation d'un Point de Branchement (PBO). Pour les maisons ou les petits immeubles, ce PBO va être installé dans la rue, soit sur une façade, soit en sous-sol dans un emplacement appartenant à l'opérateur de réseau, ou sur un poteau si les installations télécom sont aériennes.
Du PBO jusqu'à l'intérieur du logement (PTO - Prise Terminal Optique), la fibre sera installée par le fournisseur d'accès à internet.

À ROMAGNAT

La réunion publique qui s'est tenue le 20 juin dernier en présence des responsables Orange a permis d'expliquer le déploiement.
La fibre part du NRO implanté sur le plateau des Cézeaux.
Quinze PMZ seront nécessaires pour couvrir l'ensemble du territoire communal.
A ce jour, quatre PMZ sont opérationnels et un cinquième est sur le point de l'être. Les dix autres armoires PMZ seront installées au cours de l'année 2019.
Le déploiement des points de branchement PBO se fait dans un délai maximum de 18 mois après l'installation des PMZ.
Fin 2018, ce sont environ 400 foyers qui seront raccordables. Pour consulter la situation dans votre quartier :
https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique

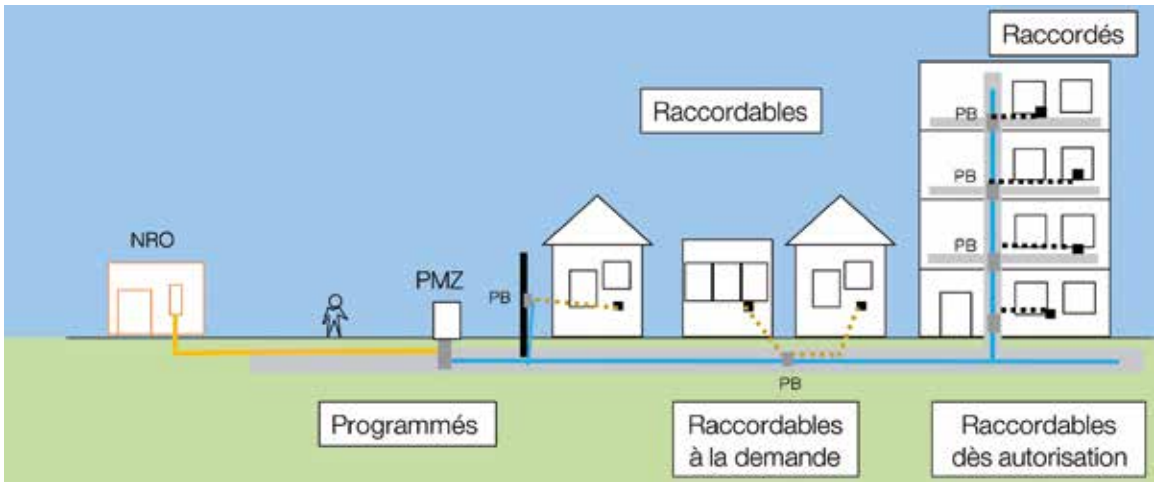

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION LE 29 AVRIL

CÉRÉMONIE ET DÉFILÉ DU 14 JUILLET

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

A Romagnat, le mardi 8 mai 2018, les enfants des classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la commune sous la direction de Véronique Tortajada, intervenante musicale, accompagnés des membres de la chorale Crescendo et de l'Eveil Romagnatois, ont interprété le Chant des Partisans devant le monument aux morts, puis dans la cour de la Mairie.

Le Maire, Laurent Brunmurol, et les adjoints ont remis aux enfants le diplôme de participation à la cérémonie et le Livre de la République a été distribué aux élèves de CM1.

VOYAGE DU CCAS DANS L'AVEYRON

Le jeudi 7 juin, le Centre Communal d'Action Sociale organisait son très attendu voyage annuel pour les seniors romagnatois (pour les plus de 65 ans et leurs conjoints). Cette année, les 118 voyageurs ont pris la direction de

l'Aveyron dans une ambiance détendue et conviviale malgré l'heure matinale du départ. Ils ont d'abord visité le matin les caves de la fromagerie « Roquefort Société » dans le village de Roquefort avec une dégustation en fin de visite, puis ils ont pu se restaurer à Millau avec les produits locaux dont le fameux aligot aveyronnais. L'après-midi, les voyageurs ont pris la direction du Causse Noir pour une visite commentée en petit train du Chaos de Montpellier-le-Vieux, une « ville de rochers » remarquable et surprenante. Madame Marie-Jeanne Gilbert, adjointe aux affaires sociales, a accompagné les participants tout au long de la journée.

ACQUISITION D'UN MINIBUS

Le C.C.A.S. a fait l'acquisition d'un minibus de huit places afin de poursuivre et de développer son action en faveur de la mobilité des personnes âgées et/ou handicapées.
En effet, le C.C.A.S. offre un service de navette pour les personnes âgées n'ayant pas de moyen de locomotion afin de leur permettre de faire leurs courses ou de se rendre à des rendez-vous médicaux. Ce service fonctionne tous les vendredis. La participation financière demandée s'élève à 2 € par course (aller-retour) et par bénéficiaire. Les inscriptions doivent être effectuées auprès de l'accueil du C.C.A.S.
Le C.C.A.S assure aussi le transport des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion qui participent aux activités du « Club de l'Amitié » au sein du Centre social, les lundis et jeudis après-midis.
Ces différents services reposent sur l'engagement précieux des bénévoles qui conduisent le minibus : Messieurs Genestine Daniel, Ramin André, Libner Michel, Munoz Santiago, Bourillon Patrick, Devaux Jean-François, Prost Marc et Barberousse Gilles.

AGENDA DES ANIMATIONS DU C.C.A.S.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés pour les Romagnatois de plus de 75 ans aura lieu le samedi 6 octobre 2018 salle André-Raynoird.

LES BONS D'ACHATS

Les aînés de la commune de plus de 80 ans pourront à nouveau bénéficier des bons d'achat de Noël offerts par le C.C.A.S. D'une valeur de 25 €, ils sont valables chez les commerçants et restaurateurs de la commune souhaitant participer à l'opération.
Ils seront distribués vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018.

LA GALETTE DANSANTE

La traditionnelle galette dansante du début d'année se déroulera le dimanche 27 janvier 2019 de 14 h à 18 h salle André-Raynoird.

NOUVEAU SOL POUR LE MULTI-ACCUEIL

Les enfants du multi-accueil peuvent depuis quelques semaines profiter d'un nouveau sol extérieur. Il s'agit d'un concept innovant composé de dalles de PVC posées sans utilisation de produits chimiques. Enfants et professionnels apprécient ce nouveau sol à effet amortissant qui permet une meilleure sécurité dans l'utilisation quotidienne de l'espace extérieur. C'est un sol confortable pour les enfants qui ne marchent pas encore et ludique pour les plus grands grâce à une zone réalisée en forme de damier et un petit circuit à suivre en porteur. Cet investissement de 6 338 € HT a bénéficié d'une subvention de la caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme d'un montant de 2 535 € soit 40 % du montant HT.

FÊTE DES PARENTS AU MULTI-ACCUEIL

C'est sous le soleil que les enfants, parents et professionnels du multi-accueil se sont retrouvés samedi 9 juin pour la traditionnelle fête des parents !

Tout d'abord, ils ont pu assister à un spectacle de Marine Magrini (interprète et compositeur pour enfants) qui vient clôturer plusieurs séances d'éveil musical proposées dans la structure. Ce jour-là, accompagnée de son frère Vincent Magrini, ce sont comptines et petites histoires en musique qui ont fait danser parents et enfants !

Une bonne ambiance était déjà bien installée lorsque par la suite chacun est venu partager ce qu'il avait préparé pour un petit buffet en extérieur. Les tables, dont les nappes avaient été au préalable soigneusement décorées par les enfants, étaient dressées sur la pelouse du jardin du multi-accueil. Elus, professionnels, futurs parents et parents actuels ont pu partager alors ce petit moment convivial en faisant connaissance et en échangeant entre eux leurs expériences et leurs ressentis. Les enfants, quant à eux, ont été contents de pouvoir faire découvrir à leurs parents une partie de leur univers quotidien !

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROJET ATOUT ÂGE ATELIERS SENIORS

Le Centre Social participe à nouveau au projet Atout Age. Cette action, initiée dans le cadre de la conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Puy-de-Dôme, consiste à proposer des ateliers artistiques et créatifs à destination d'un public de seniors.
Pendant le premier trimestre 2018/2019, le Centre Social accueillera trois ateliers pour les plus de soixante ans en partenariat avec la coopérative d'activités et d'emploi Appuy Créateurs :

Atelier Dessin : les mardis de 10 h à 12 h à partir du 30 octobre - 7 séances
Aborder des techniques nouvelles et dessiner autrement.

Atelier Danses actuelles : les mercredis de 10 h à 11 h 15 à partir du 17 octobre - 11 séances
Initiation, apprentissage de mouvements simples en lien avec la musique.

Atelier Graffiti et street art : les lundis de 14 h à 16 h à partir du 5 novembre - 7 séances
Initiation aux maniements de la bombe de peinture et ses différentes techniques d'utilisation. Création d'une fresque collective de 3 m².
Pour s'inscrire aux ateliers, vous pouvez contacter le centre social au 04 73 62 63 00.

MUTUELLE DE VILLAGE

La mutuelle santé romagnatoise entamera en 2019 sa cinquième année d'existence avec une bonne nouvelle pour les plus de 450 adhérents romagnatois, le maintien du montant des cotisations au niveau de l'année 2018.
Des permanences permettant d'adhérer et/ou de s'informer se tiendront dans les locaux du Centre Communal d'Action Social, 3 rue des Fours à Chaux :
Du 5 au 26 octobre 2018 : le vendredi matin de 10 h à 12 h ou sur RDV en contactant le CCAS au 04 73 62 63 00

LES TARIFS

	Village 1		Village 2		Village 3	
	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel
De 0 à 25 ans	21 €	252 €	28 €	336 €	34 €	408 €
De 26 à 30 ans	30 €	360 €	36 €	432 €	43 €	516 €
De 31 à 40 ans	32 €	384 €	38 €	456 €	46 €	552 €
De 41 à 50 ans	38 €	456 €	45 €	540 €	54 €	648 €
De 51 à 60 ans	47 €	564 €	55 €	660 €	66 €	792 €
De 61 à 70 ans	57 €	684 €	65 €	780 €	79 €	948 €
De 71 à 80 ans	68 €	816 €	75 €	900 €	91 €	1 092 €
81 ans et plus	73 €	876 €	80 €	960 €	96 €	1 152 €

LES GARANTIES PROPOSÉES

	Village 1 Base RO + mutuelle	Village 2 Base RO + mutuelle	Village 3 Base RO + mutuelle
HOSPITALISATION			
Honoraires chirurgicaux	150 %	200 %	300 %
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %
Chambre particulière par nuit : - Chirurgie, médecine et maternité illimitée - Autres séjours (sauf psy) (1)	 45 € 20 €	 55 € 25 €	 70 € 30 €
Chambre en ambulatoire : en hospitalisation avec une anesthésie et/ou chirurgie sans nuitée	20 €	30 €	40 €
Forfait hospitalier (2)	Frais réel	Frais réel	Frais réel
Frais d'accompagnant par jour (3)	20 €	25 €	30 €
Forfait de 18 € pour actes supérieurs à 120 €	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de transport	100 %	100 %	100 %
DENTAIRE			
Soins dentaires	125 %	150 %	200 %
Orthodontie accepté caisse RO	200 %	250 %	325 %
Prothèses dentaires acceptées caisse RO	200 %	250 %	350 %
Implants (limité à 1 implants / an)	0 €	200 €	400 €
Plafond annuel des prothèses dentaires	600 €	800 €	1 200 €
OPTIQUE			
Lunettes (verres et montures) enfant acceptées caisse RO	100 % + 100 €	100 % + 150 €	100 % + 200 €
Lunettes (verres et monture) adulte acceptées caisse RO : - Bonus sans consommation 1ère année (4) - Bonus sans consommation 2ème année (4)	100 % + 150 € 20 € 40 €	100 % + 210 € 25 € 50 €	100 % + 300 € 40 € 80 €
Lentilles correctrices acceptées ou refusées caisse RO	100 % + 75 €	100 % + 110 €	100 % + 150 €
Opération de la myopie, implant multifocal (forfait / œil)	100 €	150 €	200 €
FRAIS MÉDICAUX ET SOINS COURANTS			
Consultations – visites de généraliste et spécialiste dans le parcours de soins (5)	125 %	150 %	225 %
Pharmacie (vignette à 15 %, 30 % et 65 %)	100 %	100 %	100 %
Analyses	100 %	100 %	100 %
Actes d'imagerie et échographie	100 %	125 %	150 %
Auxiliaires médicaux	100 %	125 %	150 %
Honoraires médicaux de surveillance et soins thermaux	100 %	100 %	100 %
Audioprothèse forfait annuel par oreille	100 % + 100 €	100 % + 200 €	100 % + 300 €
Orthopédie, accessoires et appareillage	125 %	150 %	200 %
PRÉVENTION ET BIEN-ETRE ***Crédit annuel total des prestations ci-dessous :***			
- *Médecine non remboursée :* Fécondation in vitro à partir de la 5ème, parodontologie, micro sclérose - *Actes hors nomenclature :* Diététicien, homéopathe, ostéopathe, acupuncteur, chiropracteur, pédicure, podologue, micro-kiné, mésothérapie, étiopathie - *Médicaments prescrits non remboursée caisse RO :* Moyens de contraception, sevrage tabagique - *Confort :* Forfait hébergement thermale, si cure pris caisse RO - *Actes de prévention* pris en charge dans le cadre de la loi du 13 août 2004 (Ostéodensitométrie osseuse, vaccins…) (6)	80 € / an	100 € / an	150 € / an
MA MUTUELLE ASSISTANCE (7)	Oui	Oui	Oui
FONDS SOCIAL (8)	Oui	Oui	Oui
PRIME NAISSANCE (9)	Gratuité 1 an	Gratuité 1 an	Gratuité 1 an

➢ Les soins à l'étranger accordés par la Sécurité Sociale Française font l'objet d'un remboursement mutuelle uniquement au ticket modérateur.

PORTES OUVERTES DU CENTRE SOCIAL

JOURNÉE PORTES OUVERTES

La journée portes ouvertes du Centre Social La Treille se tiendra cette année le mercredi 3 octobre de 14 h 30 à 17 h.
Les portes ouvertes sont l'occasion de se renseigner sur les différentes activités ! Découvrez dès maintenant toutes les activités proposées dans la plaquette.

LA CROIX ROUGE S'IMPLANTE À ROMAGNAT EN 2018 AU 40 BIS AVENUE FERNAND-FOREST

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

Plusieurs activités sont proposées :

- des formations au secourisme
  - Initiation aux premiers secours : gestes pour réagir à un arrêt cardiaque (1 h).
  - Initiation aux premiers secours enfants/nourrissons : prévention des accidents de la vie courante et apprentissage des gestes de premiers secours de l'enfant et du nourrisson (4 h).
  - Prévention et secours civique niveau 1 : gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours (8 h, en une journée, demi-journées, ou en week-end, selon les sessions).
- une Vestiboutique

Elle ouvre ses portes au public le lundi de 10 h à 12 h et 14 h à 16h, et le mercredi de 14 h à 17 h.
Chacun peut acheter des vêtements contre une participation solidaire modeste. Un vide-dressing a eu lieu le samedi 30 juin et le dimanche 1er juillet. Une braderie aura lieu pour préparer Noël les 23, 24 et 25 novembre.

- et prochainement une épicerie solidaire.

Toutes ces activités demandent un nombre accru de bénévoles qui seront volontiers accueillis. Renseignez-vous :

- par téléphone au 04 73 92 68 55
- par courriel : ul.clermontferrand@croix-rouge.fr
- sur place : 40 bis rue Fernand-Forest à Romagnat ou 21 rue Jean-Richepin à Clermont-Ferrand.

SOIRÉE D'ÉCHANGES

Le CMI de Romagnat, le Réseau R4P (Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône Alpes) et l'association des P'tits Dômes proposent une soirée d'échanges entre parents sur le thème : la douleur chez l'enfant en situation de handicap.
Cette soirée aura lieu le mardi 16 octobre 2018 de 20 h à 22 h à la salle médiathèque du CHU Estaing. Elle sera animée par le docteur Pascale Lacombe, pédiatre au CMI Centre Médical Infantile de Romagnat.
Entrée libre sur inscription par email : contact@r4p.fr (en précisant « Inscription Soirée Douleur »)
Informations : 04 72 11 52 58

LA CONCIERGERIE REVIT

Dans le bulletin municipal n°97, alors que les travaux étaient encore en cours, vous avez pu lire : « La municipalité a souhaité réhabiliter cette bâtisse pour y créer un lieu de convivialité et de rencontres pour les Romagnatois...»
Les commentaires et remarques qui nous sont parvenus cet été ne font que conforter le bien-fondé de ce projet.
Pour plus de sécurité, et afin de respecter l'espace public à côté de la conciergerie, deux panneaux de stationnement interdit ont été installés : merci de respecter cet espace qui n'est pas un parking.

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND

Comme indiqué dans les bulletins précédents, la municipalité a confié à Auvergne Habitat, au moyen d'un bail emphytéotique, la rénovation et la gestion de ces logements.
Les travaux d'isolation thermique de ce bâtiment, dont l'état général était dégradé, sont terminés : la façade est devenue bien plus séduisante.
Les travaux intérieurs se poursuivent notamment concernant les menuiseries, la peinture, les sols, l'électricité... La livraison des appartements est prévue vers la fin octobre.

RÉFECTION DE VOIRIES FIN 2018 - DÉBUT 2019

Au 1er janvier 2017, la compétence « voiries » a été transférée à la Communauté Urbaine devenue Métropole le 1er janvier 2018.
Chaque année, un travail collaboratif est réalisé entre Clermont Auvergne Métropole et la commune pour déterminer le programme de réfection de voiries en fonction de l'état de ces dernières mais aussi du budget disponible.
Le budget annuel métropolitain affecté à ce programme est celui transféré par la commune de Romagnat, d'un montant correspondant à la moyenne annuelle des dépenses de voiries des années 2014-2015-2016. Si la commune souhaite aller au-delà de ce budget, elle doit verser un fonds de concours.
Sont prévues les réfections suivantes :

- l'impasse de la Bouteille,
- l'entrée et le chemin de la Bouteille,
- la rue des Jardins,
- la rue du Luc,
- le chemin des Seignettes.

+ clermont auvergne métropole

Le montant de ces travaux est estimé à 356 000 € TTC. La métropole financera à hauteur de 158 000 € (charges transférées par la commune) ainsi que la TVA pour 58 398 €. La commune abondera par l'intermédiaire d'un fonds de concours de 139 602 €.
Les travaux débuteront à la fin de l'année 2018 et se poursuivront en 2019. Leur préparation a commencé puisque, depuis quelques semaines, sur ces différents sites, des travaux d'investigation ont été réalisés, notamment les diagnostics et repérages des réseaux (gaz, assainissement...)

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

+ clermont auvergne métropole

Par délibération du 5 février 2015, la commune de Romagnat a décidé d'engager la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui avait été approuvé le 25 octobre 2007.
Le bulletin municipal n° 93 de janvier 2017 s'est très largement fait l'écho de cette révision notamment en développant les six axes du Plan d'Aménagement et de Développement durable (PADD), également présentés en réunion publique le 6 octobre 2016. De plus, une exposition publique a eu lieu en mairie du 28 septembre au 28 octobre 2016.
L'arrêt du projet de révision du PLU a été présenté en conseil municipal le 29 juin 2017 et approuvé à l'unanimité en conseil communautaire le 30 juin 2017.
Vingt-cinq Personnes Publiques Associées (collectivités voisines, services de l'Etat, différents organismes..) ont été consultées de juillet à septembre 2017 et huit ont émis des avis qui ont été pris en compte.
L'enquête publique s'est tenue en mairie du 2 novembre au 6 décembre 2017. Le rapport a été validé par le Tribunal Administratif le 9 janvier 2018.
Le 22 mars 2018, le Conseil Municipal de Romagnat a donné un avis favorable sur le contenu du dossier de PLU révisé qui été approuvé au conseil Métropolitain du 4 mai 2018.

Le Plan Local d'Urbanisme est conforme à d'autres documents comme notamment le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Grand Clermont, le Plan de prévention du risque inondation…

POUR CONSULTER LE PLU DE ROMAGNAT

Sur le site de Clermont Auvergne métropole : www.clermontmetropole.eu (rubrique habiter, se déplacer)
Sur le site de la ville de Romagnat www.ville-romagnat.fr (rubrique vivre à Romagnat/urbanisme)

L'ÉVOLUTION DU ZONAGE

Des règlements d'urbanisme différents s'appliquent aux quatre zones définies dans le PLU.

Zone urbaine

- Zone U : elle comprend également trois sous-secteurs : Uca pour les bourgs, Ucj pour les cités-jardins et Uv pour les zones urbaines vertes

Zone à aménager

- Zone 1AU : continuité de l'enveloppe urbaine
- Zone AU : destiné à être ouverte à l'urbanisation à moyen terme

Zone agricole

Zone naturelle

- Zone Nv : secteur en AOP
- Zone Aj : jardin de la vallée de la Gazelle

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Depuis 2013, les communes de plus de 2000 habitants doivent disposer d'au moins un site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à la crémation. La loi de 2008 a laissé aux communes le choix de se doter d'un columbarium ou de cavurnes. La commune de Romagnat a choisi de s'équiper simultanément de l'un et de l'autre afin de satisfaire au mieux aux attentes des familles.
Le site cinéraire du cimetière paysager vient d'être terminé. Un revêtement a été posé dans l'espace columbarium et la voirie a été aménagée pour permettre aux personnes

UNE NOUVEAUTÉ : LE COEFFICIENT DE BIOTOPE PAR SURFACE (CBS)

Le CBS est un coefficient qui décrit la proportion des surfaces favorables à la biodiversité (surface écoaménageable) par rapport à la surface totale d'une parcelle. Le calcul du CBS permet d'évaluer la qualité environnementale d'une parcelle, d'un ilôt, d'un quartier… Il a été introduit par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR).

Le nouveau règlement impose une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables, éventuellement pondérées en fonction de leur nature, afin de contribuer au maintien de la biodiversité. Exiger l'atteinte d'un CBS donné dans un document d'urbanisme permet de s'assurer globalement de la qualité d'un projet, en réponse à plusieurs enjeux : amélioration du microclimat, infiltration des eaux pluviales et alimentation de la nappe phréatique, création et valorisation d'espace vital pour la faune et la flore.

Le calcul du CBS se fait par un ratio entre la surface éco-aménagée et la surface de la parcelle. La surface éco-aménagée peut être pondérée en fonction du type d'aménagement.

Espaces verts en pleine terre ratio 1

Surface imperméable ratio 0

Surface semi-ouverte ratio 0.5

Surface verticale végétalisée ratio 0.3

à mobilité réduite de pouvoir accéder à cet espace. Le nouveau columbarium de seize cases pouvant contenir jusqu'à trois urnes par case est désormais disponible à l'acquisition par les familles.
Dans le même temps, des travaux de rénovation des monuments aux morts des cimetières du Bourg et de Saulzet ont été entrepris. Un procédé par aérogommage a remis les monuments dans leur configuration initiale. La remise en état des grilles, des lettres et des bronzes ainsi que la pose d'un produit hydrofuge a terminé cette restauration. La municipalité tient à remercier l'Office National des Anciens Combattants et le Souvenir Français pour leur participation à la restauration de ces deux monuments emblématiques de notre commune.

Le cimetière d'Opme n'a pas été oublié. En début d'année, la pose d'un gazon par la société ECO-Vert a permis de végétaliser cet espace et de respecter nos engagements du zéro pesticide. L'entretien est ainsi facilité pour les agents municipaux. Cette technique permet d'aménager un cimetière plus intime où la place dévolue au végétal est plus grande.
Le développement des mauvaises herbes sur les concessions particulières est à la charge des familles et peut être perçu comme un abandon. Il est important que chacun d'entre nous participe au maintien d'un état satisfaisant de nos cimetières, en entretenant au moins une fois par an sa concession familiale.

SITE DE L'ANCIEN LYCÉE PROFESSIONNEL VERCINGÉTORIX : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

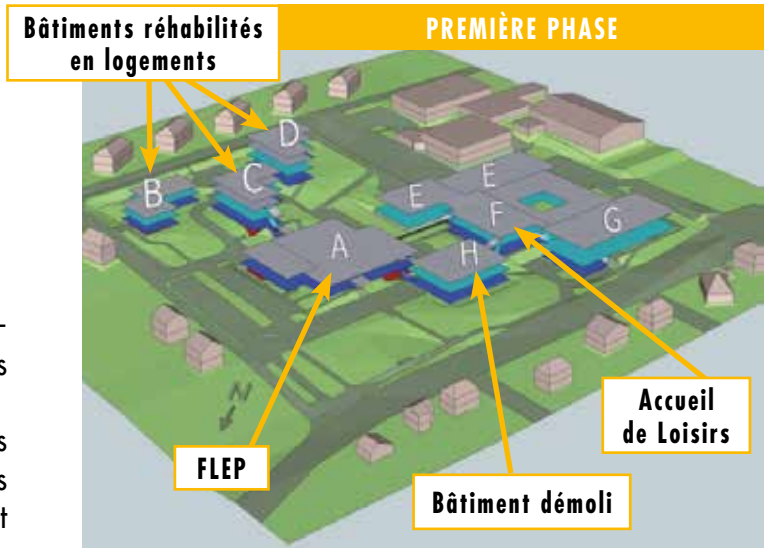

Après la période consacrée aux études et aux diagnostics, nous allons maintenant entrer dans les premières phases de réalisation.
Ainsi, les travaux de réhabilitation des trois bâtiments cédés à OPHIS pour quarante-deux logements locatifs et à Clerdôme pour dix-huit logements en accession ont débuté fin juillet (bulletin n° 93 de janvier 2017).
Au cours de l'été, ont débuté également les travaux de démolition d'un bâtiment central du site afin de rendre celui-ci plus aéré et surtout ouvert vers l'extérieur.
En parallèle, se poursuit le travail avec l'architecte et les bureaux d'études afin de pouvoir déposer prochainement un permis de construire pour les futures implantations, notamment :

- FLEP : le projet retenu est le résultat des nombreux échanges avec les membres du conseil d'administration, des responsables de section et des bénévoles.
- Accueil de loisirs : du fait de la présence de jeunes enfants, un dialogue s'est engagé avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI) afin de valider les aménagements futurs.

Et puis il y a aussi le long parcours pour obtenir les divers financements sans lesquels la collectivité de Romagnat ne pourrait pas réaliser ce projet de réhabilitation :

- FIC : Fonds d'Intervention Communal
- DETR : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- CPER : Contrat Plan Etat Région
- DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE FRANÇOIS-MITTERRAND

Le projet de réaménagement de la place François-Mitterrand, de la place du Terrail ainsi que de l'avenue Gergovia entre la rue de la République et la rue des Fours à Chaux a été présenté dans le bulletin municipal n° 95 de septembre 2017.
Depuis lors, les différents services de Clermont Auvergne Métropole, la commune, les concessionnaires (Sivom, ERDF, Orange…), le SMTC et la T2C, le département… ont poursuivi la réflexion et les études.
Un sujet a tout particulièrement retenu l'attention et a dû faire l'objet d'investigations complémentaires : la gestion des eaux de ruissellement.
En effet, lors des orages souvent relativement forts, le réseau public d'eaux pluviales est saturé en aval de la place : inondations de rues, soulèvements et déplacements de tampons de regards, etc. Ce problème a conduit à des études complémentaires qui semblent conclure vers une dérivation, à terme, des eaux de ruissellement à traiter vers les futurs bassins d'orages par les rues Côte-Blatin et du Cimetière.
En juin dernier ont eu lieu tous les repérages de réseaux, notamment de gaz.
Le coût prévisionnel total de la réalisation de ce projet est de 2 250 000 € TTC incluant les participations du SIEG, du Département, de la Métropole pour l'assainissement et l'eau pluviale.
A l'heure où nous écrivons cet article, est programmée une réunion de finalisation du projet avec tous les partenaires pour le 6 septembre 2018.
Nous profitons de cet article pour informer les commerçants et riverains qu'une réunion préalable aura lieu afin de décrire le déroulement des travaux et de recueillir les avis et questionnements de chacun.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les incivilités augmentent. Il est de plus en plus fréquent que des personnes indélicates et négligentes déposent de façon sauvage des déchets.
Ainsi, au printemps dernier, des panneaux de bois et des métaux ont été jetés dans un chemin à Opme, puis des plaques en fibrociment contenant de l'amiante ont été déposées dans la zone Natura 2000 à proximité du puy de Chomontel. La commune de Romagnat a dû prendre en charge le coût de l'enlèvement et de traitement de ces déchets, soit 4 500 euros de dépense pour la collectivité.
Les contrevenants risquent des amendes prévues par le Code pénal. Par exemple, le dépôt d'objets ou d'ordures transportés à l'aide d'un véhicule dans un lieu non autorisé est passible d'une amende contraventionnelle fixée par le tribunal de police dont le montant peut s'élever jusqu'à 1500 euros et le véhicule peut être confisqué.

Le dépôt ou l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés sans l'aide de véhicule est quant à lui puni par une amende forfaitaire de 68 euros.

La déchetterie de Romagnat est ouverte TOUS LES JOURS (sauf jours fériés) y compris le dimanche.
Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 19 h
Samedi et dimanche : 9 h à 19 h

VIABILITÉ HIVERNALE

Même si l'automne n'est pas encore tout à fait là, l'hiver se profile et les services de la commune sont déjà en pleine préparation de la viabilité hivernale. En effet, bien que la compétence soit désormais assurée par Clermont Auvergne Métropole, celle-ci a délégué ce service à la commune de Romagnat. Les moyens humains et matériels sont mutualisés. Petit rappel des moyens pour lutter contre la neige et le verglas.

LE SEL

Le sel abaisse le point de congélation de l'eau. Quand la température est inférieure à -7°C, le salage est inefficace.
Le raclage avec un chasse-neige est efficace quand la couche de neige est supérieure 4 cm.
A Romagnat, le sel est mélangé à de la pouzzolane qui améliore l'adhérence des véhicules.
Une cinquantaine de bacs à sel sont à disposition des habitants et réservés au salage des voies publiques.

LA NEIGE

Si les températures sont très basses pendant la chute ou immédiatement après, des risques de congélation et d'adhérence au sol, de tourmente de neige, de formation de congères apparaissent. Si le phénomène dure, la relève nécessaire du personnel d'intervention devient difficile pour assurer aux agents des temps de repos.

LE VERGLAS

Si du verglas sans précipitation est annoncé, un traitement préventif est possible. Si l'heure d'apparition coïncide avec les heures de pointe, il est très difficile d'éviter l'apparition du phénomène.
Dans le cas de pluies verglaçantes, des épaisseurs de verglas importantes (10, 20 ou 30 mm) peuvent être atteintes : la quantité de sel nécessaire pour faire fondre seulement 1 mm de glace (environ 1 litre au m²) par une température de surface de -5°C serait d'environ 100 g soit 5 passages, ce qui est très contraignant pour les services.
L'anticipation et la prudence restent toutefois indispensables car, malgré tous les moyens mis en œuvre, les éléments sont parfois les plus forts ! Dans les bourgs, les engins de déneigement sont parfois gênés dans leur progression par des véhicules en stationnement. Veillez à faciliter leur passage.

RENDONS VISITE AUX JARDINS FAMILIAUX

Qu'allons-nous y découvrir ?
Des légumes divers et variés, des fleurs, quelques herbes folles.
Et certainement pas des plantations monotones.
Des jardiniers poètes aux petits soins pour leur parcelle qui ont plaisir à se retrouver, à partager leur savoir-faire et savourer ensemble les légumes de leurs récoltes.
Sans aucun doute, ces jardins familiaux sont un vrai succès !

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS AUVERGNE

LE SITE DE CHOMONTEL S'ENRICHIT D'UNE 11E ESPÈCE D'ORCHIDÉE.

Vendredi 25 mai, à l'occasion de la semaine nationale en faveur de la Nature et dans le cadre des journées citoyennes de Romagnat, une sortie botanique sur la butte de Chomontel a été co-organisée par la mairie de Romagnat, la Société Française d'Orchidophilie Auvergne (SFOA) et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne). Elle a rassemblé une vingtaine de participants.

Pour la quatrième année depuis la création du parc de pâturage en 2011, cette sortie très conviviale conduite par le CEN Auvergne et la SFOA sur la butte de Chomontel (appartenant au réseau Natura 2000 qui rassemble des sites naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale) a permis de faire découvrir sa richesse sur le plan de sa flore et notamment de ses orchidées, tout en appréciant son intérêt paysager.

DES ACTIONS DE PRÉSERVATION POUR LE MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

En 2011, une partie de cette zone non constructible, qui comprend près de quatre-vingts parcelles, a fait l'objet d'un regroupement foncier de la part du CEN Auvergne avec l'accord conventionné de ses cinquante propriétaires (dont la commune). Un parc de pâturage a ainsi pu être constitué : le CEN Auvergne l'a confié à un éleveur de chevaux pour empêcher l'embroussaillement et la fermeture du paysage. Cette opération permet également de maintenir la flore et la faune typiques de ces coteaux secs sur sol calcaire, notamment les orchidées, considérées comme bio-indicatrices du bon état de la végétation de ce type de milieu.

UNE SORTIE A LA DÉCOUVERTE DES ORCHIDÉES

Au cours de cette escapade, les observateurs ont retrouvé les représentantes des dix espèces déjà observées en 2017, y compris la dernière apparue cette année-là : l'Orchis pyramidal (Anacamptis pyramidalis). Guidés par les spécialistes, les participants ont ainsi appris à différencier ces diverses espèces, telle l'Ophrys bécasse (Ophrys scolopax) de l'Ophrys frelon (Ophrys fuciflora). Mais ils se sont aussi attardés sur la flore variée du site, comme la Valériane officinale ou herbe aux chats, dont les racines sont utilisées en herboristerie pour leurs propriétés sédative et anxiolytique. Ils ont aussi appris à distinguer le gaillet croisette (Galium cruciata) du gaillet mollugine (Galium mollugo) bien que ces plantes aient été utilisées toutes deux pour les propriétés tinctoriales de leurs racines. Cet accroissement de la biodiversité du site découle du bon entretien du pâturage par les chevaux de l'éleveur : il s'est caractérisé par la découverte d'une 11ème espèce d'orchidée, l'Orchis moucheron (Gymnadenia conopsea). Cette découverte a été effectuée par une jeune visiteuse, nouvelle adhérente du CEN Auvergne !

Conservatoire d'espaces naturels Auvergne

Cette sortie comportant une vingtaine de participants s'est terminée agréablement sur le plateau de Chomontel autour d'un verre de l'amitié offert par la commune de Romagnat.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR L'EMPLOI

La mairie de Romagnat a initié, notamment en partenariat avec Pôle Emploi Clermont Est, plusieurs actions en direction des jeunes, des demandeurs d'emploi et des entreprises qui recrutent.

INITIÉS PAR LA MAIRIE, LES PREMIERS JOB ADOS POUR LES 15/16 ANS

Sur la trentaine de candidatures reçues en mairie, 19 jeunes (15 garçons et 4 filles) ont été recrutés. Après avoir satisfait à la visite médicale et signé leur contrat de travail, ce sont quatre équipes de deux jeunes qui ont travaillé chaque semaine de juillet trois heures par jour, de 8 à 11 heures. Elles étaient encadrées par un agent et équipées comme les professionnels avec chaussures de sécurité, chasuble fluo et gants de protection.
Plusieurs actions ont été menées sur la commune et ses villages comme le désherbage dans nos cimetières, de la peinture dans les écoles, de la manutention, etc. Cette opération aura permis à ces jeunes de découvrir le monde du travail, mais également leur environnement et leur cadre de vie. Après le bilan qui sera réalisé début septembre, nous pourrons évaluer le dispositif et envisager sa reconduction pour juillet 2019.

SUCCÈS POUR LE PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI

Mardi 24 avril, salle modulaire du stade des Pérouses, un atelier Emploi Store et Numérique était animé par une conseillère Pôle emploi de Clermont Est. Prévu pour douze participants, cet atelier a réuni quatorze Romagnatois désireux de s'impliquer dans l'utilisation de tous les outils numériques mis à leur disposition sur pole-emploi.fr, des ordinateurs portables étaient à disposition pour s'entraîner et mettre en pratique.
Pour les entreprises, et toujours en partenariat avec le Pôle emploi de Clermont Est, représenté par Frédéric Bruneaud, responsable de l'équipe Entreprise, deux opérations ont été menées pour favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande :

- Le jeudi 17 mai de 18 h à 19 h 30 un Atelier Numérique était proposé pour permettre aux entreprises de mieux utiliser leur espace recruteur. Quatre entreprises s'étaient inscrites pour participer à cet atelier organisé à la salle modulaire avec mise à disposition d'ordinateurs portables. Deux conseillères étaient mobilisées sur cet after numérique, l'objectif étant de mieux accompagner les recruteurs dans l'utilisation de la CVthèque en ligne ou du dépôt d'offre sur pole-emploi.fr

La dernière action était l'organisation d'un job dating pour le secteur de la restauration, afin de permettre à des entreprises qui recrutent de rencontrer, sous forme d'entretiens courts, des candidats de tous horizons. Réunis à la Galerie du Parc le mardi 12 juin, de 9 h à 11 h 30, ce sont huit entreprises de la restauration qui étaient présentes pour rencontrer les candidats. Une quinzaine de postes étaient à pourvoir, du commis de cuisine au chef cuisinier. Pendant cette matinée, plus de 70 personnes ont répondu à l'invitation et sont venues munies de plusieurs CV, rencontrer les recruteurs. Suite au bilan réalisé, une dizaine de recrutements ont été conclus.
L'emploi et l'insertion restent des enjeux majeurs pour tous, demandeurs d'emploi, entreprises, collectivités, c'est pourquoi d'autres actions en faveur de l'emploi sont à l'étude.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Dans le cadre de la semaine de l'emploi, un forum se déroulera le mardi 9 octobre à la salle André-Raynoird (verrière) en partenariat avec Pôle Emploi.

INITIATIVE CLERMONT AGGLO

Initiative Clermont Agglo est une plateforme d'initiative locale adhérant au mouvement Initiative France. Créée à l'initiative de Clermont-Auvergne Métropole sous la forme d'une association loi 1901, elle bénéficie de l'appui et du concours financier de partenaires publics (métropole, région, Etat, Europe, chambres consulaires, Caisse des Dépôts et Consignations) et privés (banques, entreprises, associations etc.). Elle couvre le territoire de la métropole et a pour mission de faciliter l'accès à la création, la reprise et le développement d'entreprises par le plus grand nombre, ainsi que la création de valeur ajoutée et d'emplois sur tout le territoire.
Sa force est de s'appuyer sur la solidarité territoriale, le bénévolat, la mobilisation de ressources publiques et privées, pour promouvoir l'émergence ou le développement d'entreprises solides et la création d'emplois durables.

UN ACCOMPAGNEMENT ET UN FINANCEMENT DES ENTREPRENEURS

L'expertise initiale consolide le projet : au cours d'échanges approfondis avec le porteur de projet, la plateforme analyse avec lui la réalité du marché potentiel, le plan d'affaires envisagé et apporte son expertise financière sur le projet. Elle éclaire l'entrepreneur sur les forces et fragilités de son projet et le prépare à la demande de financement.
Le comité d'agrément valide le projet : en recevant l'entrepreneur, le comité d'agrément, qui se réunit tous les quinze jours, valide l'adéquation personne / projet et initie une relation de confiance avec l'entrepreneur. C'est lui qui accorde les financements. Chaque comité réunit les compétences indispensables à l'évaluation d'un projet entrepreneurial et du besoin de financement : économiques, commerciales, financières et juridiques.
Le prêt d'honneur pour renforcer les fonds propres : un bon niveau de fonds propres est essentiel pour la réussite des entreprises afin de constituer la trésorerie de départ et d'obtenir un emprunt bancaire. Les prêts d'honneur (sans garantie ni intérêt) de 1000 € à 25 000 € sont

remboursables sur 2 à 6 ans. Ce prêt d'honneur a un effet multiplicateur d'une grande efficacité, car les banques s'appuient sur l'expertise de la plateforme et sur son travail approfondi mené en amont, ainsi 1 euro obtenu fait levier sur 10 euros d'emprunt bancaire.
L'accompagnement pérennise l'entreprise : une fois l'entreprise créée, la relation établie avec les entrepreneurs se développe de plusieurs façons : analyse partagée de l'évolution, mise en place de parrainages, animation d'un club de créateurs. Forte de son équipe composée de trois salariés et soixante bénévoles, dont vingt-cinq marraines et parrains, les nouveaux entrepreneurs sont accompagnés pendant toute la durée de remboursement de leur prêt.
Conjugué au soutien financier, cet appui humain de la plateforme permet aux entreprises accompagnées d'afficher un taux de pérennité de 90 % après trois ans d'existence. Ce chiffre, nettement supérieur à la moyenne nationale s'explique par le bon dimensionnement des plans de financement et par la qualité de l'accompagnement ante et post création.

LES RÉSULTATS 2017

Deux cent vingt et une personnes ont été reçues et/ou accompagnées, cent entreprises ont été financées pour un montant de 882 000 euros. Ces prêts, accordés aux porteurs de projet, ont contribué à la création ou à la pérennisation de 243 emplois dans le territoire de la métropole.
Ces chiffres encourageants confirment la volonté de continuer de proposer, avec les collectivités locales, plus de services et de solutions aux porteurs de projets du territoire.

Contact : Daniel FARGES
Initiative Clermont Agglo
27 rue Jean-Claret - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 28 72 60
contact@initiative-clermont-agglo.com
www.initiative-clermont-agglo.com

RYTHMES SCOLAIRES : LES 4 JOURS POUR TOUS

Suite à la validation par l'Education Nationale de la nouvelle organisation des horaires de classe à Romagnat, les élus et les agents ont, depuis le mois de mars, préparé la rentrée 2018.
Ainsi, toutes les écoles de Romagnat ont classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Cette décision a été prise après les différents votes en Conseil d'école. Cette nouvelle organisation et ce retour à quatre jours de classe ont poussé les enseignants à réfléchir à une nouvelle répartition des heures de classe sur la journée avec un changement dans les horaires de la pause méridienne. Plusieurs propositions d'horaires ont ainsi été étudiées par les enseignants et les représentants de parents d'élèves, mais aussi par les coordinatrices.

UNE MATINÉE ÉLARGIE ET UN APRÈS-MIDI PLUS COURT EN 4 JOURS !

Les classes de maternelles des écoles Louise-Michel et Jacques-Prévert ont ainsi adopté une pause méridienne de 11 h 45 à 13 h 45.
Pour les écoles élémentaires, la pause sera de 11 h 50 à 13 h 50 à Louise-Michel et de 12 h à 14 h à Jacques-Prévert.
Les deux services du restaurant scolaire sont maintenus et vont permettre aux maternelles de commencer le repas tranquillement avant l'arrivée des grands.
L'école Boris-Vian à Saulzet-le-Chaud reste sur son horaire antérieur avec une pause méridienne de 12 h à 13 h 40.

LA NAVETTE OU LE PEDIBUS POUR ACCÉDER AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS !

Pour permettre aux enfants d'Opme et de Saulzet-le-Chaud d'accéder à un maximum d'activités, la municipalité met en place, à compter de cette rentrée 2018, deux nouveaux services gratuits.

Une navette permettra aux enfants d'Opme et de Saulzet-le-Chaud de venir à l'Accueil de Loisirs le mercredi matin. Le ramassage aura lieu à Opme à 8 h puis à Saulzet à 8 h 10.

Un service de minibus sera également proposé tous les soirs après la classe, dès 16 h 40, à Saulzet pour permettre aux enfants inscrits à des activités associatives de se rendre dans les infrastructures. Pour les écoles Louise-Michel et Jacques-Prévert, le pédibus est maintenu et sera coordonné et assuré par Frédéric Desoutter. Ce pédibus, qui fonctionne depuis maintenant quatre ans, permet à presque une centaine d'enfants de se rendre à leur activité associative accompagnés d'un agent municipal en toute sécurité. Les inscriptions à ce service se feront directement auprès des associations partenaires lors de l'inscription des enfants à l'activité de leur choix. La liste des associations partenaires a été communiquée aux familles dès le mois de juin.

DES EFFECTIFS EN HAUSSE À LA CANTINE : COMMENT ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS ?

Pour pallier la hausse constante des effectifs au restaurant scolaire, la municipalité a dû s'interroger sur les nouvelles organisations qui pourraient être mises en œuvre pour améliorer le temps du repas des petits et des grands. Le restaurant scolaire de Louise-Michel étant depuis plus de trois ans au maximum de sa capacité d'accueil, nous devons encore cette année limiter les inscriptions aux enfants dont les deux parents travaillent. Cette décision ne satisfait ni les parents ni les élus, conscients des problématiques de certaines familles, et une réflexion a donc été engagée pour trouver des solutions innovantes. L'une d'elle est le passage en self adapté aux classes élémentaires. L'objectif est de servir plus de repas tout en permettant aux enfants d'attendre moins longtemps entre chaque plat pendant le service, d'acquérir de l'autonomie et de se responsabiliser en étant décideurs et acteurs de leur repas. Si l'étude technique actuellement en cours permet de retenir cette solution, une mise en œuvre pourrait être envisagée dès le mois de novembre pour le restaurant de Louise-Michel, et en janvier pour Jacques-Prévert.

Plusieurs écoles de l'agglomération fonctionnent déjà sur ce modèle avec des résultats très encourageants sur la diminution du niveau sonore, du gaspillage alimentaire et l'optimisation de l'espace. Cette démarche doit être conduite avec les personnels municipaux qui auront un rôle « d'accompagnant » et non plus de « serveur ». Une nouvelle manière de vivre les repas à l'école pour des enfants habitués à être servis à table.

L'ACCUEIL DE LOISIRS : UNE NOUVELLE PROPOSITION D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS LE MERCREDI ET LES VACANCES SCOLAIRES.

Avec le retour du mercredi libre pour tous les enfants, le service éducation/jeunesse devait avoir une offre éducative en Accueil Collectif de Mineur à la hauteur des attentes des familles.
Une nouvelle organisation a donc été mise en place. Une nouvelle directrice, Nicole Badon, déjà connue pour son implication depuis de nombreuses années sur la commune, assurera la mission de direction de l'ensemble des temps extrascolaires de l'ALSH : les mercredis et l'ensemble des vacances scolaires. Elle sera remplacée dans ses missions de coordinatrice du service périscolaire de l'école Louise-Michel, par Sandy Bohaud. Nicole Badon aura en charge le projet pédagogique de l'accueil de loisirs avec des projets transversaux en lien avec le Projet Educatif Du Territoire (PEDT), mais également le suivi financier de l'activité et le recrutement de ses équipes d'animateurs.
Un programme détaillé sera élaboré et communiqué aux familles à chaque période d'inscription. L'accueil se fera dès 7 h 30 le mercredi (et à 8 h pendant les vacances) et jusqu'à 18 h.

LES VACANCES D'AUTOMNE

L'accueil de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'automne du 22 au 31 octobre 2018. L'accueil a lieu dans les locaux partagés avec le FLEP (avenue de la République) de 8 h à 18 h. Les enfants sont accueillis dès 3 ans et jusqu'à 17 ans. Ils sont répartis par groupe d'âge : maternelle (moins de 6 ans), moyens, grands et ados.
Le thème de cette quinzaine sera « l'expression et le théâtre » avec au programme : des rendez-vous culturels, des sorties découvertes, des activités autour de la marionnette et les différentes formes d'expression… Retrouvez la programmation complète des vacances dès le 20 septembre sur www.mairie-romagnat.fr

NOUVELLES FORMULES D'ACCUEIL

- à la journée
- à la demi-journée (matin sans repas ou après-midi sans repas : uniquement pour les moins de six ans)
- forfait 5 jours
- forfait 5 demi-journées (uniquement pour les moins de six ans)

L'inscription à la journée est obligatoire le jour de la sortie.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes à partir du lundi 24 septembre jusqu'au jeudi 18 octobre. Les familles souhaitant inscrire leurs enfants doivent contacter le service éducation jeunesse :

- **Par internet sur le site du portail famille :** https://harmonie.ecolesoft.net/portail
- **Par mail :** portail.famille@ville-romagnat.fr
- **Par téléphone** au 04 73 62 79 51 (secrétariat Education-Jeunesse)
- **En mairie :** secrétariat Education-Jeunesse
- **Horaires d'ouverture :** du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

DU SCRABBLE EN CLASSE… A PARIS !

Cette année encore, une élève s'est illustrée dans l'épreuve de scrabble scolaire, à l'école Louise-Michel. Après Bastien Sartre l'an passé, c'est au tour de Lily Schutt de s'être qualifiée lors des épreuves départementales et régionales afin d'accéder à la finale nationale à Paris!
Rappelons que le scrabble est un jeu qui allie connaissances en français mais aussi calcul mental et stratégie! En effet, avec les mêmes lettres et en jouant sur la même grille que ses adversaires, il s'agit de trouver le mot qui rapporte le plus de points en le positionnant intelligemment sur la grille.
Sur 100 élèves venus des quatre coins de la France, Lily a fini dans le milieu du classement, bravo!
De plus, ce fut l'occasion sur un week-end de découvrir la capitale…
Sandra Robert, une maîtresse drôlement impressionnée par ses élèves !

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS DANS LES ÉCOLES.

MATÉRIEL INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

La mairie a choisi d'équiper des classes supplémentaires avec des tableaux numériques interactifs.
Ainsi, dans la classe de CE2/CM1 de l'école Jacques-Prévert, c'est une tablette interactive et mobile qui pourra être déplacée dans la classe en fonction des deux niveaux. Un vidéo-projecteur supplémentaire a été également installé dans une autre classe de l'école.

A Boris-Vian, c'est dans la classe de maternelle que les écoliers découvriront à la rentrée leur nouveau tableau numérique. Le montant de cet investissement est de 8 700 euros.
Un effort particulier a été réalisé sur l'équipement informatique dans les écoles avec notamment l'achat de quatre copieurs laser couleur pour un budget de 15 300 euros.

TRAVAUX D'ÉTÉ, ET PETITS ÉQUIPEMENTS.

Dans les cours de récréation, notamment en maternelle, des peintures au sol ont été renouvelées et un nouveau jeu a été installé dans la cour de l'école Louise-Michel.

Pour le confort des petits, des nouvelles couchettes remplaceront les lits trop abîmés.
La période estivale est propice à l'installation de nouveaux matériels, mais les travaux se poursuivront durant toute l'année notamment en ce qui concerne la mise en accessibilité des écoles.

LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION : ENCORE UNE NOUVEAUTÉ POUR SIMPLIFIER LES INSCRIPTIONS !

Depuis cette année, les familles d'enfants scolarisés dans les cinq écoles de Romagnat, ont reçu un dossier d'inscription qui sera désormais commun pour l'inscription scolaire, périscolaire et extrascolaire.
Ce dossier, très complet, se veut clair et facile à compléter. Il permet aux familles de ne donner les informations qu'une seule fois puisqu'elles seront ensuite mutualisées avec les enseignants. Un dossier « à conserver » est remis également aux familles, il centralise toutes les informations générales de fonctionnement des écoles et des services municipaux (périscolaire et extrascolaire).

BIENTÔT DE NOUVEAUX LOCAUX !

Depuis des décennies, l'accueil de loisirs est basé dans les locaux du FLEP. Dans le cadre des projets de réhabilitation de l'ancien lycée Vercingétorix, une place sera faite pour les nouveaux locaux de l'accueil de loisirs, des locaux spacieux et étudiés pour accueillir des enfants et ados de 3 à 17 ans.

Des salles d'activités, un accueil, un espace de repos, une infirmerie, une salle de réunion pour les animateurs et des vestiaires vont être aménagés pour le confort des enfants et des animateurs. Le projet actuellement en phase de finalisation devrait voir le jour fin 2019 début 2020.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

SPECTACLE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUISE-MICHEL

20 heures, les lumières s'éteignent dans la salle André-Raynoird.
Apparaît sur grand écran le portrait de Louise Michel. Toute une mise en scène réalisée pour lui rendre hommage à travers un poème de Victor Hugo – « Elle » – dont l'école porte le nom ...
C'est ainsi que nos jeunes artistes en herbe ont choisi de débuter ce spectacle en ce jour du 7 mai.
Se sont succédé par la suite les tableaux artistiques des cinq classes.
Tout d'abord, les CE2 se sont transformés en chorégraphes sur un air de Happy encouragés par les battements de mains du public.
Des éclats de rire ont ensuite accompagné des numéros de cirque présentés par la classe de CP/CE1. Cette histoire, inspirée de Sylvain et Sylvette, a émoustillé le public, entre magicien malin, clowns, l'écuyer et son rythme frénétique, dompteur et cercle de feu, lanceur de couteaux et suspense.
Puis, dans un silence ému, la chorale des cycles 3 a entonné le chant des partisans, à la veille de la commémoration du 8 mai.
Les familles ont aussi eu l'occasion de voyager en Afrique, Asie, Amérique, Europe et Océanie en admirant la danse créée par les CE1 d'une durée avoisinant dix minutes : un véritable challenge ! Elles ont aussi été impressionnées par les exploits des jeunes acrobates de la classe de CE2/CM1 sur un rythme rock et entraînant.

Enfin, les CM2 ont clôturé cette soirée par le clip vidéo sur la chanson « les questions » d'Aldebert.

COMÉDIE MUSICALE INTER-ÉCOLES : EN ROUTE POUR L'AMITIÉ

Une dispute éclate dans la cour d'une récréation. Soudain, un enfant s'exclame « Ca suffit cette ambiance catastrophique, nous devons changer tout ça ! » « Mais comment ? ». C'est ainsi que débuta la comédie musicale réalisée par la classe de CE2/CM1 de l'école Louise-Michel et la classe de CM2 de l'école Jacques-Prévert, sous la direction artistique de Véronique Tortajada, musicienne intervenante en milieu scolaire.
Le lundi 28 et mardi 29 mai, pendant plus d'une heure, ces 52 élèves ont fait voyager leur public dans le temps et à travers le monde. Le public a pu apprécier chaque pièce théâtrale illustrée par un tableau artistique en passant par une danse country, une chanson à consonance africaine inventée par les élèves, des percussions avec des objets détournés sur des rythmes de samba, un haka, une berceuse marocaine... Un pari réussi mêlant chants, danses, percussions, rythmes, théâtre !
Un grand merci à Fred Havet pour le son, à Fred Desoutter pour les lumières. La ville de Romagnat a favorisé la diffusion de ce spectacle « dans un cadre professionnel ».

Paroles des enfants

Avez-vous eu le trac ?

- Avec les lumières, les spectateurs étaient dans le noir. C'était moins stressant !
- Le trac est parti pendant le spectacle !
- Je n'ai pas eu les mêmes sensations devant les autres élèves et devant les parents.
- J'avais chaud avant de monter sur scène.
- Le fait de l'avoir fait plusieurs fois avant la représentation devant les parents m'a aidé à gérer le trac.

Comment avez-vous vécu ces trois représentations ?

- Je me suis transformé en acteur !
- Je me suis un peu sentie ridicule dans mon costume avec ma barbe.
- J'ai failli perdre ma cape.
- J'ai beaucoup aimé quand on est tous sur scène pour danser le final.
- Moi, ma trompe d'éléphant m'a gêné.
- J'aurais aimé faire le spectacle encore plus de fois, car on a beaucoup travaillé…
- J'ai adoré et aurais aimé être à la place des spectateurs !

SPECTACLE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES-PRÉVERT

Sur la scène un castelet ! Une bande son retentit ! Des marionnettes s'agitent ! Ce sont les élèves de la classe de CE2 qui animèrent ce début de soirée sur l'histoire du « Petit Poucet ». Puis les petits chorégraphes de la classe de CE1 ont présenté leur danse forestière. Tout d'abord, sur un air tonique, ils ont interprété « la danse du sanglier ». Soudain, le loup se prépare, il met ses bottes noires. Et c'est parti pour des histoires de loup racontées en chanson par la chorale des classes de CP et CP/CE1. Pour clôturer cette première partie, tous les arts se sont réunis : musique, vidéo, mime, danse, acrobaties, chant. Les CE2/CM1 ont ainsi présenté leur création « Vive les livres », un voyage dans l'univers de la littérature revisité version hip hop.
« Approchez mesdames et messieurs ! Bienvenue sous le chapiteau du cirque Prévert ! » Les CE1/CE2 ont illuminé la piste avec leurs numéros : des jongleurs bien habiles avec leurs balles et leurs rubans, des équilibristes impressionnants sur leur boule et des acrobates agiles. Puis voici les chansons d'autrefois des CM1/CM2. Ces jeunes troubadours ont fait découvrir des mélopées et des rythmes d'antan. Le spectacle s'acheva avec « Rythm' and sud » des CM2. Au programme un extrait de la comédie musicale réalisée en mai : une chanson africaine suivi de leur haka aux rythmes endiablés !
Bravo à tous les enfants, à l'équipe enseignante, aux intervenants Fred et Véro. Un grand merci au personnel des services techniques et culturels pour leur aide et à l'association RécréActions.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Selon la circulaire officielle du 20 mars 2013, le PEDT doit permettre aux collectivités de « proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école ».

QU'EST-CE QU'UN PEDT ?

- Un engagement contractuel pour la période 2016-2019. Il est en cours de renouvellement pour la période 2018-2020 ;
- Un outil cadre dédié à la définition et à la mise en œuvre d'une politique éducative à l'échelle locale. Il est l'aboutissement d'un travail partenarial entre l'ensemble des acteurs éducatifs (service éducation jeunesse, Education Nationale, parents d'élèves, associations) ;
- Un outil de communication qui concerne les différents temps d'accueil de l'enfant (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Il fait l'objet d'une évaluation qui invite la communauté éducative à repenser, améliorer la cohérence des temps de l'enfant.

QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS ET QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES ?

Le PEDT s'est appuyé sur des objectifs partagés entre les partenaires :

OBJECTIF 1
Proposer une offre éducative de qualité sur les temps périscolaires et extrascolaires

Exemples d'actions
- Partenariat avec les associations après l'école avec la mise en place du Pédibus
- Mise en place des TAP avec des intervenants qualifiés

OBJECTIF 2
Faire évoluer la dynamique de travail pluri-acteurs

Exemples d'actions
- Partenariat avec l'Education Nationale en lien avec le projet éducatif des écoles
- Interventions d'agents municipaux (musique et sport, emplois civiques)

OBJECTIF 3
Réaffirmer les valeurs de la République dans les actions éducatives

Exemples d'actions
- Mener des actions citoyennes (ramassage de bouchons, participations aux journées commémoratives…)
- Mener des actions de sensibilisation au développement durable

POURQUOI UN NOUVEAU PEDT ?

Dès la rentrée de septembre 2018, un travail de réflexion sera engagé pour adapter le PEDT au nouveau contexte scolaire pour la période 2018-2020. En effet, en raison du passage à la semaine à 4 jours, les TAP seront supprimés et l'accueil de loisirs du mercredi sera renforcé.
D'autre part, la ville de Romagnat souhaite obtenir le label Plan mercredi créé par le gouvernement. Ce plan prévoit l'adoption d'une charte pour mettre en place un accueil de qualité les mercredis et permettra de bénéficier de financements supplémentaires de la CAF.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

Des ateliers regroupant les différents acteurs seront organisés du mois de septembre au mois de novembre, puis un comité de pilotage se réunira fin novembre.
Une fois le PEDT rédigé, il sera transmis aux différents partenaires institutionnels.

RESTAURATION

La croix située rue du Moulin avait été renversée par une automobile lors d'un épisode neigeux. Elle a été remise en état par les services techniques de la commune. Le montant des travaux a été pris en charge par l'assurance de l'automobiliste.

ÉGLISE D'OPME, ENFIN DU CONCRET

La procédure pour sélectionner un architecte du patrimoine qui sera chargé dans un premier temps d'effectuer un diagnostic sur le bâtiment est désormais achevée.
La prestation, dont le rendu est prévu pour le mois d'octobre de cette année, consiste à déterminer tous les dysfonctionnements rencontrés sur l'édifice puis à proposer un programme de travaux hiérarchisés dans le temps.
Parallèlement, une partie du mobilier classé va faire l'objet d'un traitement conservatoire spécifique ; il s'agit, entre autres, du retable actuellement démonté qui va être entreposé dans un lieu sécurisé le temps que les travaux de l'église soient achevés.

RECENSEMENT DU PETIT PATRIMOINE

En cette saison d'été propice aux travaux d'extérieur et aux balades, on peut apprécier la richesse de notre histoire, les rénovations réalisées par les habitants, la décoration florale et le charme d'une commune riche en verdure, même si les herbes folles, premières bénéficiaires de la météo, ne peuvent pas être pourchassées comme elles le devraient.
Cependant, à l'ombre des fleurons de notre commune que sont châteaux et églises, on fait moins de cas des éléments plus modestes de notre patrimoine, moins prestigieux, moins connus et moins bien entretenus. Issus du travail des artisans et du talent des artistes d'autrefois, ils ont occupé par le passé une place importante dans la vie quotidienne des habitants. Il est donc nécessaire et légitime de poursuivre leur entretien.
Un recensement illustré du petit patrimoine est en cours. Il permettra d'en évaluer l'état et de prendre les mesures qui s'imposent.

IMPASSE DU QUAIRON : NOUVELLE RÈGLE DE CIRCULATION POUR PLUS DE SÉCURITE

L'impasse du Quairon fut créée dans les années 70 pour desservir le lotissement du Quairon. La circulation dans l'impasse se faisait dans les deux sens jusqu'au numéro 12. Une aire dite de retournement avait été aménagée en haut de l'impasse, un chemin piétonnier desservait le prolongement de l'impasse jusqu'à la rue Pierre-et-Marie-Curie.
Dans les années 90, l'impasse a été ouverte sur la rue Pierre-et-Marie-Curie et un sens interdit a été installé empêchant ainsi les véhicules venant de la rue Pierre-et-Marie-Curie de rejoindre la rue Jean-Jaurès. Dans le même temps, une interdiction de tourner à gauche était matérialisée en bas de l'impasse.
Depuis quelques années, suite au non-respect du sens interdit et de l'interdiction de tourner à gauche par de nombreux véhicules, cette zone est devenue dangereuse, pour les piétons, deux roues et automobilistes. Plusieurs accidents sont à déplorer suite au non-respect de la signalisation.
Dans un souci de sécurité, il a été décidé de remettre l'impasse du Quairon dans sa configuration initiale et ceci dans l'attente d'une étude sur l'aménagement de cette zone.
La sécurité : nous sommes tous concernés.

BILAN DE L'ACTION DE LA GENDARMERIE 2017

Le 26 avril 2018, la brigade territoriale de Romagnat a présenté le bilan de l'année 2017 aux élus du territoire.
En 2017, les gendarmes sont intervenus 515 fois dont 157 fois la nuit à Romagnat et à Saint-Genès-Champanelle.
Les gendarmes ont communiqué aux élus les principaux éléments sur l'évolution de délinquance. Le nombre de faits constatés pour les deux communes par rapport à 2016 est en progression de 9,59 %, alors que le nombre de cambriolages des habitations est en baisse de 35,37 %.
Les vols liés aux véhicules augmentent de 63,83 % (parking de départ de randonnée de Gergovie et Saint-Genès-Champanelle). Les atteintes volontaires à l'intégrité des personnes (violences intrafamiliales) représentent 29 faits et l'usage de stupéfiants 10.

En matière de sécurité routière, le nombre d'infractions est en augmentation et concerne essentiellement des infractions graves (alcoolémie, vitesse, règle de priorité). Une cinquantaine d'opérations de contrôle de vitesse ont été menées et 1129 conducteurs ont subi un dépistage d'alcoolémie.
Quatre accidents corporels ont eu lieu en 2017 : six personnes ont été blessées dont trois ont dû être hospitalisées.
La gendarmerie et la police municipale de Romagnat collaborent très régulièrement notamment dans le cadre du renforcement de la prévention des cambriolages auprès des seniors.
La brigade mène également chaque mois une opération de contrôle effectuée dans le cadre de la lutte contre la délinquance itinérante et la mise en œuvre du plan Vigipirate. Une action de proximité et de contact auprès de l'ensemble de nos concitoyens se poursuit dans le cadre de la police de sécurité du quotidien.

CRÉATION D'UNE 7E COMPAGNIE AU 92E RÉGIMENT D'INFANTERIE

Le samedi 2 juin, le 92e régiment d'infanterie a créé la 7e compagnie à Saint-Etienne. Étaient présents à cette cérémonie, Laurent Brunmurol, Maire de Romagnat, et Bertrand Zanna, Adjoint référent sécurité. Cette deuxième compagnie de réserve pour le régiment d'Auvergne est une unité élémentaire de réserve affiliée qui est majoritairement composée de personnel issu du département de la Loire où l'armée de Terre n'est pas présente et qui permet de densifier et de renforcer ses liens avec la population. Cette compagnie a donc la particularité d'appartenir au 92e régiment d'infanterie mais œuvrera dans le développement des liens avec le département de la Loire.
La 7e compagnie, sous les ordres du capitaine Dominique Arnal a pour ville marraine la commune de Romagnat. Marquée par l'écrasante victoire de Vercingétorix sur le plateau de Gergovie, le nom de Romagnat viendrait de la phrase latine « Romanii hac obiere » (Les Romains périrent ici), une référence de taille pour les Gaulois du 92e régiment d'infanterie !
La réserve de l'armée de terre est une réserve pleinement intégrée à l'active. Composée de 21 400 hommes et femmes, elle constitue un renfort indispensable à l'armée de Terre pour remplir ses missions notamment sur le territoire national. La réserve du modèle « Au contact » permet à tout citoyen français, quel que soit son niveau d'études, de vivre une expérience humaine et professionnelle enrichissante et valorisante, de recevoir une formation exigeante, d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être utiles au monde de l'entreprise et de contribuer, au contact de la population, à la sécurité du pays au côté des militaires d'active, dans leur mission de sécurité sur le territoire national, tout en bénéficiant d'une rémunération.
Le prochain rendez-vous est fixé en octobre pour la signature du jumelage entre la commune de Romagnat et cette compagnie.

LES POMPIERS RECRUTENT

ÉTAT CIVIL

DU 1ER MARS AU 30 JUIN 2018

MARIAGES

BELLINI Romain, François, Louis - BEYSSAC Emilie, Cécile	09/06/2018
BROSSON Frédéric, Louis, Marcel, Yvon - ANGLARET Aude, Laurence	14/04/2018
CAGLINI Adrien, Georges, René - MARTINAIS Pauline, Cathy, Christiane	18/05/2018
DABLE Dagbo, Anthony, Christian, Kevin - WOLF Chloé, Radmila, Danièle	14/04/2018
DANCKERS Benoît, Mario, François - PICARD Estelle, Françoise, Blanche	05/05/2018
PEDROSA José, Carlos - BRESSON Coralie, Alix, Marie	28/04/2018
THÉVENET Philippe - DETRUY Agnès, Michèle, Noëlle	09/06/2018
THOMAS Jean-Claude - NGO BAYIHA Martine, Flore	09/06/2018
TRONCHERE Amandine - BESSEYRE Sophie	23/06/2018
VASSAL Thierry, Alain - MAGNE Cécile, Pascale	07/04/2018
VERNOT Edouard, Alexandre - GODART Elodie	30/06/2018

DÉCÈS

ANDAN (épouse DE MATOS) Marie-Christine, Germaine	04/05/2018
BOUTIN (veuve MECHIN) Henriette	12/05/2018
BROMET Alain, Daniel, Claude	25/04/2018
CHASTANG René, Pierre, Jean	25/04/2018
COURDUROUX Jean-Claude, Mary	11/06/2018
DEGIRONDE André, Antonin, Bonnet	16/06/2018
FLOC'HLAY Stéphane	30/06/2018
GRAVIER (épouse DULAC) Andrée, Madeleine	13/04/2018
GUERRERO Michel, René	14/06/2018
GUILLAUME Georges, Marcel	24/04/2018
HEBRARD (veuve ROCHE) Victoria, Marie	12/05/2018
MARPILLAT Claude, Jean	17/04/2018
MONTZIEUX Raymond, Joseph, Adrien	26/05/2018
MOREAU Claude, Fernand, Marcel	09/04/2018
MOYEN Dominique Daniel	22/06/2018
ROSA Joaquim	25/06/2018
TARDIF (veuve MALBET) Josette, Marie, Jeannine	23/05/2018
VERNIÈRE Eliane, Marie, Elisabeth	15/04/2018

NAISSANCES

AMBLARD Iris Juliette	16/05/2018
COUPERIER Eléa Marie	25/06/2018
DERRIEN Simon Yuanxiang	01/06/2018
MARTINEZ Arthur Mathias	18/04/2018
OLLÉON Juliette Marie Lucie	06/04/2018
PALARD Joris	12/04/2018

SERVICE CIVIQUE : BILAN DES QUATRE JEUNES ENGAGÉS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE ROMAGNAT

Pendant dix mois Amélie, Chloé, Fiona et Henri ont rejoint la mairie dans le cadre de leurs Services Civiques.
Sous la houlette de Frédéric Aumaître, programmateur de la saison culturelle, Chloé et Amélie ont participé à l'organisation des événements culturels proposés par la ville.
Amélie, qui est restée environ quatre mois, a rapidement trouvé du travail.
Chloé : « Accompagner Frédéric m'a permis de me confronter aux problématiques de l'organisation d'un spectacle, de l'installation scénique à la communication en passant par la relation avec les artistes et l'accueil du public.
J'ai également mené à bien deux projets : l'organisation d'un marché nocturne et la mise en place d'une cabine à livres. Avec l'aide précieuse de mes camarades, j'ai aussi pu appréhender le domaine de l'éducation à l'environnement en co-organisant la Journée Eco-citoyenne.»
Concernant le développement durable, Fiona et Henri ont été accompagnés par Christophe Legay, responsable du service Culture et vie associative. Ensemble, ils ont préparé la Journée éco-citoyenne du samedi 26 mai, et accompagné le projet scolaire de labellisation E3D de l'école Boris Vian, en intervenant en classe et en encadrant des projets (suivi des déchets ménagers des enfants, sortie au centre de tri Echalier...)
Chacun a également pu s'engager sur des missions propres.
Henri : « Sur une proposition personnelle, j'ai mis en place un don de poules aux habitants pour favoriser la réduction des biodéchets. J'ai également accompagné les restaurateurs romagnatois à s'engager dans la démarche du Gourmet Bag, le doggy bag à la française. Enfin, j'ai réalisé une étude de quantification des déchets produits en interne à la Mairie, qui permettra d'avoir une base de données aidant à la mise en place d'actions d'amélioration des pratiques.»
Fiona a pu s'associer au Service Espaces Verts pour réaliser quelques massifs s'intégrant dans une démarche de développement durable (économes en eau, en main d'œuvre, avec peu d'entretien…).

Fiona : « La conception des massifs, en étant impliquée sur chacune des étapes de création, a été une expérience enrichissante et valorisante, m'ayant permis de concrétiser la suite de mon BTSA Aménagement Paysager. Deux massifs ont déjà été réalisés (rond-point de la route de Clémensat et massifs à l'entrée de Romagnat), les autres seront plantés prochainement. »
Cet engagement citoyen aura ainsi apporté à ces jeunes une expérience professionnelle significative ainsi qu'une découverte du fonctionnement des collectivités, tout en développant leurs réseaux professionnels avec les acteurs locaux de la culture et du développement durable.
« Nous ne pouvons qu'inciter les jeunes, quel que soit leur profil, à se lancer dans l'aventure du service civique afin de s'ouvrir des portes et de s'enrichir personnellement. Notre bilan est très positif, et nous remercions Christophe Legay, Frédéric Aumaître, ainsi que les élus et tous les agents qui nous ont accompagnés avec bienveillance durant ces dix mois. »

SAISON CULTURELLE 2018-2019. 10E ANNIVERSAIRE !!

Une nouvelle saison culturelle à découvrir sans modération : du théâtre, de l'humour, de la musique classique, du conte, de la chanson française, des spectacles jeune public, du cinéma, de la musique du monde... des expositions.

Une programmation éclectique qui visite toutes les formes artistiques pour le plaisir du plus grand nombre. Une culture accessible à tous.

La fidélité du public renforce notre engagement et notre conviction : la culture a bien sa place, elle est source d'émotion, de rires et de réflexions, elle ouvre au monde, elle questionne.

PARMI LES GRANDS RENDEZ-VOUS

Le 9e Festival Humour (du 15 au 17 février) avec « Comment épouser un milliardaire » d'Audrey Vernon. Une parole libre, caustique et subtile sur la mécanique du monde mondialisé, un one Woman Show économique inédit. Et puis le retour d'Albert Meslay avec son dernier spectacle « Je délocalise ». Surréaliste, grinçant, un spectacle tout à fait adapté à la crise. Enfin, en clôture, Les Banquettes Arrières « Heureuses par accident ». Un trio vocal complètement déjanté et hilarant et qui n'a peur de rien.

Elles non plus n'avaient peur de rien, les ouvrières de Lejaby. La Cie Nosferatu s'est inspirée de leur combat pour créer « A plates coutures » (13 avril). Une pièce politique, émouvante et authentique écrite à partir de leurs paroles récoltées.

EFFERVESCENCES

Effervescences est un projet collectif qui prépare la candidature de Clermont-Ferrand et de sa métropole au titre de Capitale européenne de la Culture 2028.

QUATRE ANS POUR PRÉPARER LA CANDIDATURE

Jusqu'en 2021, l'objectif est de se nourrir de la vivacité, des atouts et des talents du territoire.

Ces quatre années sont précieuses pour prendre connaissance des initiatives existantes, imaginer des projets communs et les expérimenter. Elles donnent également lieu à une vraie réflexion sur des notions fondatrices comme l'hospitalité, l'émergence artistique ou encore le vivre-ensemble.

De 2018 à 2020, Effervescences explore ainsi les problématiques suivantes : l'accueil, la créativité et la mobilité.

Effervescences s'inspire du territoire pour imaginer divers types de rencontres à l'échelle de la métropole. Tout au long de l'année se mêlent ainsi temps forts, ateliers ou encore résidences artistiques, qui offrent autant de possibilités d'expériences collectives.

sur le terrain. Coup de cœur du public au Festival d'Avignon 2016. Une Touche d'Optimisme (23 mars), ce groupe-là aussi porte un regard avisé sur le monde, musiques festives ou intimistes, il fait partie des nouvelles valeurs sûres de la chanson française engagée.
D'humanité, il en est également question lors du Festival l'Oreille du Monde dans le spectacle « Agora » de Chet Nuneta (1er février). Musiques du monde et musiques actuelles composent un métissage cher à ce groupe qui questionne la migration à travers des polyphonies saisissantes et émouvantes.
Et puis pour fêter en famille la fin des vacances, un nouveau rendez-vous autour de la musique blues : Pique-Nique Blues, le samedi 31 août dans le parc de la Mairie.

Le programme complet de la saison est à découvrir dans la plaquette jointe mais aussi sur **www.ville-romagnat.fr et www.facebook.com/culture.romagnat**
Pour tout renseignement sur les tarifs, les abonnements, les réservations : 04 73 62 79 98 ou billetterie@ville-romagnat.fr

EFFERVESCENCES À ROMAGNAT

En partenariat avec l'équipe artistique d'Effervescences, Romagnat accueillera le samedi 13 octobre différentes formes artistiques et participatives tout au long de la journée dans différents lieux de la commune, notamment autour du parc et du bourg. Tout le programme de la journée vous sera dévoilé au mois de septembre.
Du 4 au 14 octobre, dix jours de rencontres, de festivités et d'évasions à travers la métropole vous attendent, au cours du temps fort « Hospitalité ». Ce rendez-vous questionnera l'art de recevoir « à la clermontoise ».

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE MÉTAMORPHOSÉE EN CABINE À LIVRES !

On les voir fleurir un peu partout dans nos communes : dans une cabane spécialement aménagée au coin d'une rue, au pied d'un espace public, dans une armoire vitrée sous une porte cochère, dans les villages les plus modestes, les communes moyennes jusqu'aux plus grandes des métropoles : ce sont les cabanes à livres.
Espace de partage, espace culturel, gratuit, elles permettent à leurs usagers de donner, d'apprendre, de prendre du plaisir et parfois de se rencontrer autour de la lecture.
Elles ne remplacent pas les bibliothèques, les médiathèques ou les librairies. Elles viennent s'insérer dans ces nouveaux espaces sociaux, autogérés, autoadministrés, par les individus, comme peuvent l'être aujourd'hui certains jardins partagés, ou certaines recycleries.
Nul besoin d'adhésion, de cotisation, d'assemblée générale… tout un chacun, s'il le désire, peut participer, anonymement et gratuitement pour faire vivre la boîte à livres.

A Saulzet-le-Chaud, il restait au coin d'une placette une cabine téléphonique dont le destin prochain était sans doute de rejoindre une usine de tri : d'un côté, le verre, de l'autre l'alu, le plastique…
Cela aurait été dommage, d'autant plus que quelques habitants, sensibles au concept, s'étaient retrouvés autour de cette idée qui consistait à transformer la cabine téléphonique en cabine à livres.
Les artisans du projet, Régis Cuny de l'association de Sauvegarde de Saulzet, Serge Camaille, amateur de livres, écrivain et lecteur assidu, et quelques autres citoyens s'en sont ouverts auprès des édiles de la commune.
Un petit courrier à l'administration des téléphones, une consigne auprès des services techniques pour un rafraîchissement bien nécessaire de l'équipement, la proposition d'Alban Couderc pour refaire la décoration bénévolement… Et pour coordonner tout cela : Chloé, en service civique pour une mission de médiation culturelle…
Quelques semaines plus tard, le projet est là, devant les yeux des Saulzetois. Déjà les livres sont nombreux et les échanges sont quotidiens…
Maintenant, il ne tient qu'à chacun de faire grandir le projet. Il est fait pour les petits comme pour les grands, pour les amateurs de romans, pour les adeptes de revues scientifiques, pour les amateurs de BD…
Bien que le fonctionnement soit totalement libre, certaines règles de bon sens, d'usage et de protection des plus jeunes existent. Elles sont affichées sur la porte de la cabine. Les membres fondateurs seront vigilants afin de vérifier que tout se passe bien…
N'hésitez pas à tirer la double porte en verre de la cabine, n'hésitez pas à apporter votre contribution. Bien entendu, si vous décrochez le combiné, personne ne répondra à l'autre bout du fil. Profitez-en pour faire une pause, pour farfouiller, vous pouvez même en profiter pour vous abriter et téléphoner… avec votre mobile.

MOMENTS FORTS

Samedi 7 avril
SAUVONS LA SOIRÉE
Objectif atteint ! La compagnie de Théâtre Contre Jour, nombreuse, diverse a su par son interprétation mettre en avant les situations comiques, absurdes proposées par les textes de Jean Michel Ribes et Jean Claude Grumberg.
Le théâtre en prenant les chemins de traverse nous invite à porter notre regard, à changer nos orientations, nos points de vue sur le monde et les hommes qui l'habitent. C'est surprenant, ça peut-être dérangeant, dans toutes les circonstances, ça questionne et ça produit des émotions. Des soirées au théâtre : on en veut encore !

Du 24 avril au 6 mai
EXPOSITION REGARDS ET LUMIÈRES

Dimanche 29 avril
THÉ DANSANT DES AÎNÉS

Vendredi 18 mai et mardi 5 juin
ROMAGNAT A ACCUEILLI LES ENFANTS DE LA CIRCONSCRIPTION CLERMONT-GERGOVIE lors de deux journées multisport et jeux traditionnels au parc de Tocqueville. Environ 300 enfants de Ceyrat, Beaumont, Aubière et Romagnat ont participé.

Vendredi 25 mai
SORTIE ORCHIDÉES

Samedi 26 mai
JOURNÉE ÉCO CITOYENNE

Samedi 26 mai
BADABOUM

Rendez-vous réussi avec les familles, les parents, les enfants, les grands-parents, les petits-enfants, les abonnés à la saison et les curieux venus pour l'occasion.
La compagnie Gondwana a donné à voir et à entendre un spectacle d'une grande beauté. Poésie, musique, acrobaties improbables sur un vélo à un, deux, trois ou quatre avec des instruments de musique plein les mains… sur un fil tendu avec des talons aiguilles… Ils étaient beaux, très beaux, ils étaient forts, très forts ; ils étaient bons, très bons, vraiment très bons et le public qui était venu en nombre ne s'était pas trompé.

Jeudi 24 mai
CALYPSO MUNDO

Pour cette troisième édition du festival l'Oreille du monde dédié à la world musique, chacun a pu voyager, se réchauffer et goûter aux saveurs épicées des rythmes caribéens.
Dialogues de percussions d'ici et d'ailleurs, conversations soutenues et harmonieuses avec flûtes, banjo, basse, piano, ont accompagné le temps d'un concert baigné de lumière la voix du crooner de la formation. A voir et revoir, à écouter et réécouter, on ne s'en lasse pas.

Vendredi 1er juin
DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC LE ROMAGNAT TENNIS CLUB, plusieurs classes des écoles Boris-Vian, Jacques-Prévert et Louise-Michel ont suivi, tout au long de l'année, un cycle d'initiation au tennis. Cet apprentissage pour les élèves de maternelle et d'élémentaire s'est clôturé par une journée inter-école « viens représenter ta classe ».

Dimanche 10 juin
LE CONSEIL DES JEUNES A PARTICIPÉ À UNE OPÉRATION CARITATIVE organisée par le Rotary Club au profit de la recherche sur les lésions au cerveau. Les jeunes, parrainés par les élus de Romagnat, ont piloté des voitures radiocommandées sur le circuit de modélisme de l'ARMCA à Gergovie.

Samedi 16 et dimanche 17 juin
QUATRE JEUNES ROMAGNATOIS DÉCOUVRENT LA VILLE DE SALLES

Dimanche 17 juin
VISITE AU MUSÉE DES CONFLUENCES À LYON DANS LE CADRE DE LA SAISON CULTURELLE

Jeudi 21 juin
FÊTE DE LA MUSIQUE

Lundi 25 juin
REMISE DES DICTIONNAIRES D'ANGLAIS AUX ÉLÈVES DE CM2

Du lundi 25 au 29 juin
DANS LE CADRE DU PROJET VÉLO, animé par Fred Desoutter, dans les écoles de Romagnat, une semaine complète a été organisée pour les classes de maternelles de Jacques-Prévert. Elle s'est achevée par une matinée bilan au parc de Tocqueville : un diplôme a été remis aux cyclistes en herbe. A la grande surprise des parents, en une semaine, les enfants ont énormément progressé et abandonné les roulettes !

Samedi 30 juin
CONCERT SOUS LES ARBRES

En cet après-midi de fin juin, l'attention des musiciens et des techniciens était bien entendu focalisée sur les balances, la qualité du son, les réglages de scène… De temps en temps, un petit coup d'œil vers l'écran d'un ordinateur portable, afin de suivre ce premier quart de finale entre la France et l'Argentine… enfin, la victoire ! La soirée n'en sera que plus détendue.
Soirée idéale ! Météo : celle dont on rêve pour chacune de nos OPEX (opération en extérieur). Le cadre, on le connaît tous, mais quand même, en fond le château, au second plan, la fontaine et sa sensation de fraîcheur, au-dessus, les grands cèdres prodiguant une ombre salutaire et pour couronner le tout, deux groupes de blues hors pair. Deux styles, bien différents, chacun sa personnalité, son univers et à la fin quand la voûte céleste scintille d'étoiles, les deux se regroupent et n'en font plus qu'un.
Il aurait pu manquer le public. Mais non ! Ceux de Romagnat ou d'ailleurs attirés par l'affiche, sont venus nombreux avec petits et grands. Tranquilles, posés sur les chaises, allongés dans l'herbe ou debout, parcourus par les soubresauts incontrôlables engendrés par les rythmes Blues.
Belle soirée, très belle soirée. Le blues a trouvé sa place à Romagnat. Il reviendra le 31 août 2019 pour une soirée encore plus chaude et conviviale.

Samedi 7 juillet
MARCHÉ DES ARTS
AU PARC DE TOCQUEVILLE

Mercredi 11 juillet
MARCHÉ « SOIRÉE D'ÉTÉ »

Le 11 juillet, de 17h30 à 21h, s'est déroulé le Marché « Soirée d'été » dans la Cour de la Mairie.
Au programme, ce sont seize exposants, artisans et producteurs régionaux, qui ont proposé aux visiteurs leurs produits et savoir-faire. Les passants, dont certains sont venus déambuler entre les étals dès 17 heures, ont ainsi pu découvrir de nombreux produits bios (viande, tisanes, compotes, pains d'épices…), des bijoux et créations artisanales locales (cuir, bois) ou encore des savons.
Les mélodies du groupe de percussions du FLEP, prévues dans le cadre des « Mercredis au Parc », ont rythmé l'événement toute la soirée, ajoutant encore à l'ambiance de détente de cette belle fin de journée de juillet. Le marché a ainsi conquis ses visiteurs, mais également les exposants, qui ont émis de nombreux retours positifs et espèrent avoir l'occasion de revenir.

Vendredi 13 juillet
RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET FEU D'ARTIFICE

Jeudi 19 juillet
CINÉ EN PLEIN AIR

Encore une belle soirée estivale dans les gradins des tribunes du terrain Michel-Brun.
En avant-première, la présentation des réalisations d'un groupe d'ados inscrits au stage Vidéo proposé à Romagnat dans le cadre des actions « passeurs d'images », a prouvé, une fois encore, que les nouvelles générations ont du talent. Quand il s'agit de créer à partir de quelques images, de sons « piochés » dans les ambiances de la ville, quand il s'agit d'inventer des scénarios improbables, nos ados ont de l'imagination et un savoir-faire qui ne demandent qu'à s'exprimer.
Puis, le public a été transporté dans le sud, très au sud, de l'autre côté de la Méditerranée, dans la campagne algérienne. Quelle aventure que celle de ce petit paysan qui part du bled, à pied, avec sa vache pour la présenter au salon de l'agriculture à Paris. De l'émotion, du rire, de la tendresse : « la Vache », un film généreux, qui nous ouvre aux autres et qui n'est pas sans rappeler une autre histoire de vache… et de prisonnier. Belle réussite ! à savourer en famille.

En juillet
LES MERCREDIS AU PARC

Mardi 24 juillet
BARBECUE À L'EHPAD LES TONNELLES

+ clermont auvergne métropole

DÉVIATIONS / FESTIVAL INTERNATIONAL DES TEXTILES EXTRA ORDINAIRES

Du 30 juin 2018 au 6 janvier 2019

Les déviations évoquées dans l'exposition sont à prendre au sens premier du terme, comme des écarts par rapport à une ligne tracée, au cours normal et attendu des choses. Interroger les déviations touche donc à des sujets très vastes, développés dans l'exposition par des choix assumés d'œuvres invitant à une réflexion critique.

Le parcours de l'exposition s'organise autour de quatre grandes thématiques, illustrant le processus de la déviation. La transgression est le point de départ, l'amorce d'un processus de déviation, l'impulsion qui permet le passage à l'acte et initie un mouvement, une circulation. Celle-ci prend des formes multiples, touchant à la fois aux sphères matérielle et immatérielle. Le trajet peut être intérieur - intellectuel, artistique, spirituel - ou extérieur - physique, quantifiable. Des circulations naissent des rencontres, des carambolages, des chocs. La transcendance est l'un des aboutissements du processus.

Comme les éditions précédentes, l'exposition Déviations proposée cette année à Clermont-Ferrand sera présentée à l'étranger en 2019, en Roumanie, s'associant aux saisons croisées France-Roumanie.

Musée Bargoin - 45 rue Ballainvilliers - 63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 43 76 25 50 - ww.clermontmetropole.eu

L'ÉDITION 2018 DU FITE

En 2018, la Ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole poursuivent leur engagement en coproduisant et co-organisant, avec l'association HS_Projets, la 4e édition du Festival international des textiles extra ordinaires (FITE), qui s'impose résolument comme LA scène textile internationale. Ce rendez-vous artistique thématique « hors-norme », à la frontière de l'ethnologie et de la sociologie, développera en 2018 le thème des « Déviations ». Pour cette édition 2018, une programmation riche et diversifiée, ouverte à tous, aura lieu du 18 au 23 septembre 2018.

DU MARDI 18 AU DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

- Expositions d'écoles d'art invitées et installations artistiques dans différents lieux de la ville
- Parcours Textiles Urbains, par Bruno Boudjelal
- Déambulations Déviantes / École supérieure d'arts appliqués (ESAA) La Martinière Diderot, Lyon
- Ateliers costume de bal, à la Chapelle des Cordeliers
- Projections et master-class de films courts, à La Jetée

MARDI 18 SEPTEMBRE

- Performance Mais qu'est-ce que je vais faire de toi ? Collectif, à la Chapelle de l'Oratoire

JEUDI 20 SEPTEMBRE

- Rencontres du FITE, Le rôle des écoles en entreprises textiles, à l'Auditorium du Conservatoire Emmanuel-Chabrier
- Concert de musique roumaine métissée, à l'Auditorium du Conservatoire Emmanuel-Chabrier

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

- Rencontres du FITE, Les enjeux climatiques, humains… liés au textile, à l'auditorium du Conservatoire Emmanuel-Chabrier

DU VENDREDI 21 AU DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

- Showroom / Marché des créateurs textiles, à l'Hôtel de Ville

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

- Défilé de mode
- Bal de clôture

FLEP

Le 24 mars 2018, le FLEP de Romagnat a organisé son 52ème carnaval. La météo a été clémente avec les organisateurs et les carnavaleux (pas trop froid et surtout, pas de pluie).
Nos partenaires pour cette année, les incontournables CMI et Comité des Fêtes, ont été rejoints par la Pastourelle, groupe folklorique auvergnat de Romagnat, la banda de l'Eveil Romagnatois, et le groupe folklorique portugais de Gerzat.
A partir de 13 h 30, le CMI nous accueillait pour le gonflage et la vente des ballons – ballons, ficelles et étiquettes biodégradables.

Notre équipe de bénévoles maquilleuses installée en plein air a montré son efficacité en colorant les visages toujours plus nombreux des enfants (le CMI ne pouvant pas nous recevoir dans le hall habituel).
Pendant le défilé, un panier en osier offert par l'activité vannerie du FLEP, chargé d'un Saint Nectaire (offert par Auchan Beaumont), d'un saucisson et d'une saucisse sèche (offerts par Olivier Traditions, 3 rue Maréchal-Foch à Romagnat), d'une bouteille de rosé, quelques friandises en chocolat, était mis au pesage. Une cinquantaine de personnes ont tenté de trouver son poids. Félicitations à l'heureux vainqueur estimant avec justesse les 5.280 kg du panier.

150 ballons se sont envolés de la cour de l'école Jacques-Prévert pour le traditionnel concours du plus long vol. Cette année, la plus longue distance a été réalisée par le ballon de Jayson Barros Da Silva qui a parcouru 460 km, jusqu'au domicile de Tayeb Nait Bouda à Verneuil-sur-Avre (27130).
Le totem, confectionné par un groupe de bénévoles très

motivé, a bien résisté aux aléas de la voirie pour finir brûlé dans le parc, comme il se doit pour tout carnaval.
Le goûter, offert par le Comité des Fêtes, a clos cette agréable après-midi.
Le succès de la calèche ne faiblit pas. Toujours autant de petits pour faire un tour et quelques grands pour profiter d'un trajet pour rejoindre leurs voitures laissées au parking à côté du CMI, à la fin de la manifestation.
Le FLEP remercie le Conseil Municipal, et particulièrement les pompiers qui ont répondu « présent » malgré un ordre de mission de dernière minute, la police municipale, le comité des fêtes, les gendarmes et tous les bénévoles qui s'investissent tous les ans pour que cette manifestation puisse avoir lieu.

Tout au long du mois de juin se sont égrenés les autres temps forts organisés par le FLEP.

- les 25e rencontres de théâtre enfants ont vu se produire plus de 70 enfants
- le gala de cirque et de danse : résultat d'une année de travail qui a enthousiasmé le public
- la fête du FLEP le 23 juin clôture une année qui a compté 1040 adhérents

Cette année, tournée vers la nouveauté par la proposition de stages de découverte dans des domaines très variés, nous permet d'étoffer grandement notre palette d'activités.
Pour les sportifs :

- des cours de self-défense réservés à la gent féminine aideront femmes et jeunes filles à acquérir de la confiance en soi et de l'assurance.
- pour les noctambules ou les danseurs, la bachata arrive chez nous avec un cours d'une heure trente par semaine.
- et pour garder ou retrouver la forme, un choix de sports plus ou moins physiques sont à votre disposition : cross-training, body impact, body sculpt capoeira, stretching, step. Renforcement musculaire, taiso, zumba… Et tous les cours habituels.

- ou alors les initier à la comédie musicale.
- une section céramique prend forme
- le théâtre d'impro revient en force

Alors, n'hésitez pas et venez-vous inscrire à une activité du FLEP.

Les activités artistiques ne sont pas en reste :

- une proposition de pratique musicale en groupe pour découvrir ou approfondir ses connaissances
- des cours de piano, guitare, accordéon, basse, mais aussi batterie
- cours individuels ou collectifs
- un chœur d'ado est en projet (suite au succès du chœur d'enfants)
- vous pourrez inscrire vos enfants pour apprendre l'anglais sur scène,

---

AMICALE LAÏQUE

UNE ANNÉE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'Amicale Laïque a repris « l'accompagnement scolaire » le 18 septembre 2017 et a terminé sa mission le 25 juin avec une sortie festive au Parc ANATOLIA et 44 enfants inscrits (40 présents à la sortie). Nous avons eu jusqu'à plus de 50 enfants (plusieurs participants ont quitté l'école de ROMAGNAT pour des raisons diverses) et nous avons terminé l'année avec 20 bénévoles (quatre personnes ont dû arrêter au cours du dernier trimestre pour des raisons personnelles).

L'année a été « lourde » compte tenu du nombre d'enfants reçus jusqu'à trois fois par semaine (lundi, mardi, jeudi). Il est vraisemblable que nous serons amenés à réduire le nombre d'accueil par semaine et par enfant (excepté pour les CP), les locaux n'étant pas extensibles !

Si vous avez du temps disponible (de 16 h 30 à 18 h) et si vous êtes intéressé(e) par cette activité n'hésitez pas à nous contacter : **Jean ALAMAR président : 06 80 74 34 04 - Andrée HUGOND, vice-présidente : 06 81 66 87 81**

Les bénévoles interviennent en fonction de leur choix une, deux ou trois fois par semaine.

LES FESSOUS DE ROMAGNAT

PRINTEMPS PLUVIEUX, VIGNERONS HEUREUX

Le projet municipal de vigne participative a pris son envol officiel début mai, avec la création de l'association Les Fessous de Romagnat. Une cinquantaine de membres fondateurs, anciens et nouveaux Romagnatois, de toutes générations et de tous les quartiers, ont financé l'acquisition des ceps.

Cinq rangées ont pu être plantées avec enthousiasme, dans la zone nature de Chomontel. Ce jour-là, notre référent technique viticole a eu ces mots prémonitoires : « Pour que les ceps nouveaux se développent bien, dans l'idéal, il faudrait qu'il pleuve pendant trois semaines. » Merci Joseph ! Ton vœu a été exaucé au-delà de toute espérance… ce qui a permis à deux équipes successives de goûter rapidement aux joies du désherbage collectif.

Effort suivi quelques semaines plus tard par un joyeux dîner au cours duquel nous avons choisi notre logo, et une buvette au parc pour fêter le début de l'été, en musique et avec tous les Romagnatois.

Pour les vendanges, il faudra patienter jusqu'en 2020, il reste encore quelques ceps à financer. Si l'envie vous prend de devenir vigneron à votre tour, rendez-vous le 15 septembre, sur le stand des Fessous de Romagnat au Forum des associations.

Renseignements : 06 66 83 35 48
ou lesfessousderomagnat@gmail.com

VITA'MINE

* VITA'MINE *
SPORTS LOISIRS BIEN ETRE

Nouveau! L'association romagnatoise VITA'MINE sport, loisirs, bien-être propose des cours :
Zumba kid's (de 7 à 12 ans), Gym tonic, Zumba, Gym seniors (accessible aux personnes à mobilité réduite),
Les lieux et horaires restent à définir. Vous aimez pratiquer une activité physique dans la joie et la bonne humeur ?
Venez-nous rejoindre !

Renseignements : Charlotte 06 74 31 18 55 - Agnès 06 82 84 60 66 – mail : vitamine.association@gmail.fr

---

IMAGINONS ROMAGNAT

Cette association est née de la volonté de Romagnatois venant de différents horizons de se regrouper et de s'investir afin d'imaginer un autre avenir pour leur ville. Le déclin démographique de Romagnat a des conséquences sur les services : écoles, transports, commerces... Il y a urgence ! Romagnat doit se développer en tenant compte de la réalité sociale, de la qualité de vie de ses habitants, en étant à leur écoute tout en respectant l'intérêt général. Du quartier à la métropole, il faut imaginer une nouvelle ville, humaine et solidaire. L'ambition est d'imaginer ce que sera Romagnat dans 10, 20, 30 ans, de faire émerger des idées nouvelles, de créer une dynamique, pour donner à la commune un visage rayonnant et attirant. « Imaginons Romagnat » a pour objectif de rassembler autour d'un projet aujourd'hui en construction et de donner à chaque Romagnatois l'envie et la possibilité d'y participer.

Cette nouvelle association est ouverte à toutes celles et ceux qui ont envie d'autre chose.

Alors, « Imaginons Romagnat »... Président : Paul SUTEAU contact@imaginonsromagnat.fr

EREA DE LATTRE DE TASSIGNY LABELLISÉ « ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE E3D »

La labellisation E3D (Établissement en démarche de développement durable) de l'Erea de Lattre de Tassigny a été renouvelée en mars 2018. La dynamique des actions E3D se poursuit. Elle prend en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

La labellisation reçue est qualifiée de niveau 3, c'est-à-dire « déploiement». Cette distinction récompense l'implication de l'ensemble de la communauté scolaire, l'administration, les enseignants, le personnel, les élèves et les parents d'élèves ainsi que les partenaires comme la municipalité de Romagnat et le Valtom. Elle souligne la réussite des projets réalisés dans l'établissement. La gestion des déchets est concernée : les déchets alimentaires sont triés et destinés au compost, au poulailler ou pour les chevaux. Les matières premières utilisées dans les ateliers sont aussi l'objet d'un recyclage au sein du club Bricolage qui a créé des salons de jardin et des objets de décoration. Les espaces verts sont gérés en éco-pâturage avec les agriculteurs voisins. Et les déchets végétaux broyés sont exploités par la section professionnelle Jardinier-paysagiste. Toutes les initiatives de cette démarche s'inscrivent dans la durée.

La journée de remise des Labels E3D s'est déroulée le 18 mai à l'Ecole Polytech sur le campus des Cézeaux. Des élèves et l'enseignante Pauline Trivis ont présenté au public la diversité des actions réalisées au cours de l'année scolaire.

PROJET CULTUREL ET SCIENTIFIQUE « SCIENC'ART 2017/2018 »

Les élèves de CAP Jardinier-Paysagiste encadrés par l'enseignante Roselyne Monnet et une artiste Violaine Clanet, du théâtre La Volga, ont mené une exploration à la fois scientifique et poétique de l'infiniment grand et de l'infiniment petit. S'inspirant de leur domaine de prédilection, les végétaux, ils ont réalisé une vidéo d'animation manuelle « L'éternel renouvellement de la nature ».

Invités à participer au Festival Expositions à Polydôme, les 24 au 25 mai 2018, les élèves ont conçu plusieurs animations destinées au public. Ils ont présenté la Comète de la chlorophylle et le jeu des constellations moléculaires aux jeunes visiteurs.

Ce projet a été mené en partenariat avec l'association Astusciences.

COMITÉ DE JUMELAGE
WEEK-END DE JUMELAGE À SALLES EN GIRONDE

Samedi 26 Mai, 18 Romagnatois, dont le Maire, ont pris la route direction Salles, notre ville jumelle. Cette rencontre était initialement programmée dans le cadre d'une transhumance de brebis dans les Landes Girondines entre Salles et Sanguinet, les activités ont été revues pour pallier son annulation. C'était aussi l'occasion de rencontrer le Maire de Poza De La Sal (province de Burgos-Espagne) avec qui le Comité de Jumelage de Salles entretient des liens dans la perspective d'un deuxième jumelage.
Notre rencontre a eu lieu au centre de Bordeaux pour une excursion touristique en bus tout d'abord, puis en bateau sur la Garonne. Ces visites commentées nous ont permis d'approfondir nos connaissances sur le passé historique de la cité et de ses vieilles pierres, en partie rénovées, qui l'embellissent.

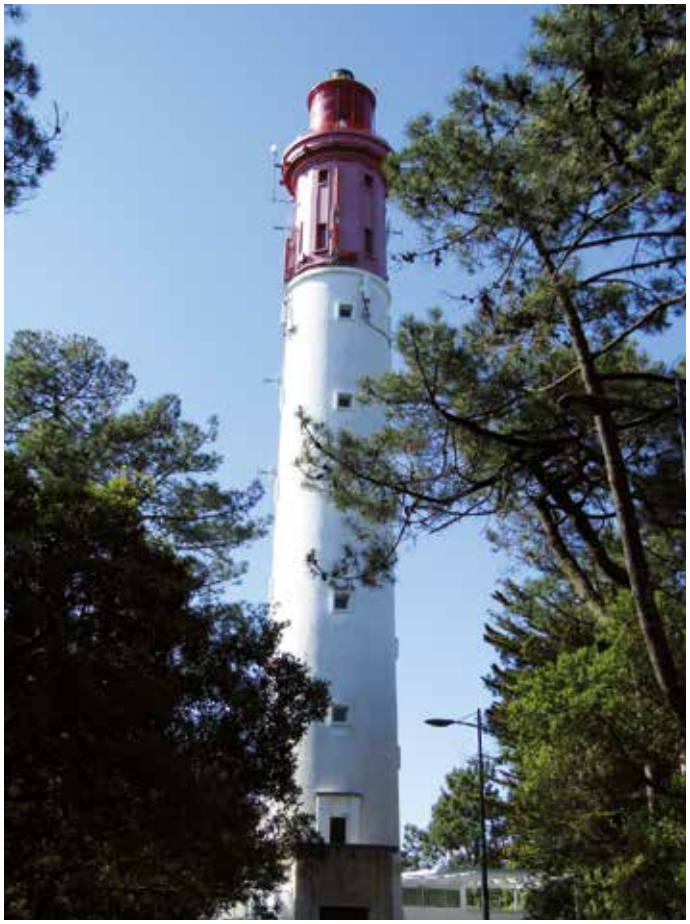

Pour la première soirée, un apéritif dînatoire dans un gîte de la forêt des Landes réunissait l'ensemble des participants ainsi que les maires des trois communes. Cette soirée a été fructueuse pour nos projets futurs qui sont d'élargir les échanges aux associations de nos deux communes, mais aussi sur l'approche du futur jumelage de Salles.

Le lendemain dimanche, départ sur Arcachon pour une traversée du bassin en bateau, direction le Cap-Ferret. Le temps est au beau fixe pour la visite du phare sans oublier le blockhaus datant des années 1940 qui se trouve à proximité. Retour avec un arrêt à la dune du Pilat pour une escalade du site avec photographie du panorama.
En soirée, le rendez-vous était à la « Maison de la chasse » où un barbecue, organisé par le comité sallois, nous est offert dans une ambiance conviviale et joyeuse animée par la chorale « Cantalayre ».
Lundi matin, départ pour une randonnée dans les lagunes du « Gat Mort », parc naturel régional des Landes de Gascogne, classé Natura 2000, qui a été une balade agréable dans la pinède, en profitant des observatoires afin d'admirer la faune, la flore et de magnifiques et imposants châtaigniers datant de 500 ans et ayant une dizaine de mètres de circonférence.

Nous reprenons la route du retour l'après-midi après un copieux repas pris au stade de rugby préparé par nos amis sallois qui se sont beaucoup investis dans toute l'organisation de ces trois journées passées ensemble.

DÉCOUVERTE DE SALLES POUR QUATRE JEUNES ROMAGNATOIS

Les deux Louis, Clément et Théo accompagnés de deux adultes, Christophe et Fabien, se sont rendus à SALLES le week-end des 16 et 17 juin 2018 équipés de vélos BMX, planches de skate, rollers et trottinettes. Le but de ce voyage était de profiter des installations de skate-park de grande qualité que possède la commune de Salles. C'était l'occasion pour nos jeunes Romagnatois de se confronter aux très expérimentés jeunes sallois, de l'association « Les Salles Gosses », dans des exercices de très grande technicité et en présence des élus locaux, mais aussi de monsieur le maire de Salles, Luc Dervillé. Ce voyage était aussi l'occasion de découvrir l'environnement de la forêt des Landes de Gascogne, d'observer depuis la dune du Pilat le coucher du soleil sur la mer et sur le bassin d'Arcachon. Des photos, des films vont venir enrichir les armoires aux souvenirs de nos représentants avec, certainement, des envies de revenir.

Avant de repartir, nos amis du Comité de Jumelage de Salles n'ont pas manqué de rappeler que les Romagnatois sont invités à venir à Salles faire des découvertes que ce soit à vélo ou en canoë sur l'Eyre, dans un lieu aussi dénommé « la petite Venise verte » : les enseignants avec leur classe, les sportifs et autres qui désireraient rencontrer leurs équivalents ou pour ceux qui, moins sportifs, souhaiteraient découvrir le patrimoine et la gastronomie du pays. Il y a de quoi faire, des grands lacs, le bord de mer, le bassin d'Arcachon, ses huîtres et ses réserves ornithologiques et bien d'autres beautés encore.

Nos quatre jeunes Romagnatois ont ouvert une porte pour donner de l'appétence à d'autres, avec le désir de profiter de la richesse de notre ville jumelle. Le Comité de jumelage sera toujours disponible et à l'écoute des initiatives proposées.
comitejumelageromagnat@orange.fr

FÊTE DE LA RUE

Le 24 juin dernier avait lieu le repas annuel de l'association Fête de la Rue. Pour ce 20e repas, de nombreuses personnes avaient répondu présent à cette manifestation pour partager le couscous, la morue, la paëlla et les lasagnes. L'animation était organisée par la Banda de Romagnat accompagnée des majorettes de Lempdes-sur-Allagnon. La sonorisation était assurée par Philippe Gonzalez.

La prochaine manifestation (vide-grenier) se déroulera le 22 septembre 2018 salle André-Raynoird.

ARAL

L'ARAL (Association Romagnatoise des Artistes Locaux) organise sa deuxième exposition de l'année 2018 dans la Galerie du Parc de la Mairie.
Elle aura lieu entre les 2 et 16 septembre, aux horaires habituels (les après-midis de 14 h 30 à 18 h 30).
Trois artistes présenteront leurs oeuvres, huiles et aquarelles.

Autres manifestations où l'ARAL a été présente :

- La fête du village d'Opme, le week-end des 8 et 9 septembre.
- Le forum des associations non sportives, le 15 septembre

Accueil de nouveaux peintres : comme cela a déjà été précisé, l'atelier d'Opme est ouvert chaque semaine le jeudi après-midi, entre 14 h et 18 h. Il peut recevoir des amateurs qui désirent approfondir leur savoir-faire au contact de praticiens expérimentés.

L'AMAP DE ROMAGNAT A DÉJÀ 8 ANS

Le 15 mai, l'AMAP de Romagnat tenait sa huitième assemblée générale et se félicitait de rassembler 109 familles autour d'une quinzaine de producteurs en agriculture biologique fournissant chaque semaine légumes, lait, fromages, pain, et une ou deux fois par mois viande, œufs, poissons, fruits, confitures, miel, tisanes, bière, vin et produits du commerce équitable (café, thé, chocolat).
Après un apéritif dînatoire, les bénévoles élus au conseil d'administration « orchestrant » les distributions hebdomadaires ont souligné la bonne dynamique des échanges et l'ambiance sympathique qui régnait chaque mardi de 18 h 30 à 19 h 45 à la salle de l'Orangerie dans le parc de la mairie.
Les producteurs, présents ce soir là, ont rappelé l'importance de ce mode d'échange direct (producteurs-consommateurs) qui permet aux consommateurs de payer des produits de qualité au juste prix et aux producteurs de vivre de leur travail. Ce mode de consommation alternatif devrait progresser dans l'intérêt de tous (planète comprise).
Autant côté producteurs que consommateurs, de plus en plus de jeunes couples s'engagent dans ce cercle vertueux du produire et consommer des produits locaux respectueux de l'homme et de l'environnement.
Pour donner encore plus de sens à ces échanges, l'association encourage l'utilisation de la monnaie locale, la Doume, échangeable dans tout le département chez les prestataires dont l'éthique sociale et environnementale est reconnue. Un comptoir où l'on peut acheter des Doumes se tient tous les premiers mardis du mois pendant la distribution.
Le rapprochement producteurs-consommateurs comprend aussi des visites d'exploitations pour retrouver le lien à la terre et mieux comprendre les problématiques de production.
Pour renforcer la convivialité, l'AMAP organise en septembre un pique nique sucré-salé de plats confectionnés par les amapiens et offre du vin et jus de pomme chaud en janvier.
Enfin, avec le soutien de la mairie, l'AMAP de Romagnat organise chaque année une soirée débat ouverte à tous autour d'un thème en lien avec l'environnement. Cet automne, s'inscrivant dans le festival ALIMENTERRE, nous projetterons un film traitant des problématiques alimentaires actuelles, ce sera le lundi 12 novembre à 20 h à la salle André-Raynoird.

© Maryse Roy

COMITÉ DES FÊTES

TÉLÉTHON 2018

Le Comité des Fêtes vous proposera de participer au Téléthon pour la treizième année consécutive (démarrage en 2006).
Les dates officielles 2018 seront les 7 et 8 décembre, mais rien n'interdit de faire des manifestations supplémentaires à des dates proches. Le Marathon du Tricot devrait lui se dérouler les 1er et 2 décembre. Les autres animations vous seront annoncées dès qu'elles seront fixées définitivement.
Comme les années précédentes, la manifestation démarrera par la Soirée Beaujolais nouveau qui aura lieu le jeudi 15 novembre 2018 salle André-Raynoird.
Si vous souhaitez nous aider pour ces manifestations n'hésitez pas à contacter le Comité des Fêtes
Tél. 06 81 66 87 92
ou comitefetes.romagnat@laposte.net.

MARCHÉ DE NOËL 2018

Organisé par la Mairie et le Comité des Fêtes, il se déroulera le samedi 15 décembre 2018 salle André-Raynoird à ROMAGNAT.
Les fiches d'inscription seront transmises aux personnes intéressées à partir du 15 septembre.
Vous y trouverez une grande diversité de stands, l'alambic et ses saucissons cuits dans le marc, la possibilité de manger sur place, de déguster des huîtres, du foie gras et autres charcuteries, du fromage… Il y aura également des animations gratuites pour petits et grands.

LPO

CRÉATION D'UN GROUPE LOCAL LPO À ROMAGNAT

Le vendredi 4 mai 2018 a été officiellement créé le groupe local LPO de Romagnat. Après plusieurs années de bénévolat sur la commune, notre petit groupe d'adhérents a entrepris la création d'un groupe local, venant compléter ainsi les dix groupes locaux auvergnats déjà existants. Notre objectif est de continuer nos actions déjà en cours avec beaucoup plus de lisibilité, d'être mieux intégré dans le tissu associatif de Romagnat, et de proposer de nouvelles animations pour les adhérents de Romagnat mais aussi des communes environnantes. Nos actions déjà bien établies (participation active à la gestion du Parc de Tocqueville, refuge LPO depuis octobre 2011 - recensement des hirondelles du bourg de Romagnat - animations et sensibilisation auprès de classes des écoles et du CMI - opération Tournesol avec point de distribution à Romagnat) se poursuivent donc, et de nouvelles animations sont pérennisées et/ou proposées (sorties découverte des oiseaux du plateau de Gergovie, écoute des chants au printemps, sorties sur des zones humides, etc.). Le calendrier de ces animations et des renseignements plus précis sont indiqués sur le site LPO Auvergne (http://www.lpo-auvergne.org, rubrique agenda), n'hésitez donc pas à le consulter. Vous pouvez aussi contacter le responsable du groupe local (Jean Fontenille : 06 75 24 39 30). Toute personne qui souhaite participer, ou simplement découvrir les oiseaux, habitant ou non Romagnat, adhérente ou non à la LPO, est la bienvenue au sein du groupe local. Nos réunions mensuelles se déroulent les derniers jeudis du mois (sauf en septembre, et hors des périodes de vacances scolaires), à 20 h 30 salle carrefour des échanges (rue Maréchal-Foch, au-dessus de la bibliothèque) et sont ouvertes à tous. A chacune de ces réunions, un petit bilan des actions réalisées est fait, un calendrier de celles à venir est établi et une présentation très illustrée et ciblée est faite sur les oiseaux. Notre réunion de rentrée en septembre aura lieu le jeudi 13 septembre.
Les fondateurs du groupe nouvellement créé tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui les ont rejoints dans un but commun de sensibiliser, découvrir et protéger l'avifaune qui nous entoure, qui, comme cela est maintenant bien établi scientifiquement et médiatisé, a payé un très lourd tribut ces dernières années.

COMPTAGE HIRONDELLES

L'opération de comptage des couples nicheurs d'hirondelles de fenêtre dans le bourg de Romagnat s'est poursuivie ce printemps au début du mois de juin, et 51 nids occupés ont été dénombrés dans différentes rues du bourg, avec un site toujours important autour de la place de la Halle. Ces résultats sont légèrement plus faibles que l'année précédente qui avait été exceptionnelle (61 nids occupés). Rappelons que la destruction et la perturbation intentionnelles des sites de nidification de cette espèce, qui construit son nid sous les avancées de toit des maisons, sont strictement interdites par la loi et qu'il appartient à chacun de nous d'être vigilant et de veiller à la sauvegarde de ces oiseaux migrateurs, dont les populations sont en baisse sur notre territoire. Les petites nuisances occasionnées par leurs fientes le temps de leur nidification peuvent être facilement évitées par la pose de petites planchettes. La LPO peut aider à la pose de ce type de planchette, de même qu'elle peut intervenir pour aider les gens qui souhaiteraient poser des nichoirs artificiels sur leur maison pour faciliter la nidification des hirondelles.

OPÉRATION TOURNESOL

Comme les années précédentes, la LPO Auvergne met en place l'opération tournesol au profit des actions de protection des oiseaux (par exemple le Centre de Sauvegarde pour Oiseaux Sauvages) et de ses actions de sauvegarde des milieux et des espèces en Auvergne.

L'opération Tournesol permet :

- d'apporter durant l'hiver une aide aux oiseaux des jardins,
- de soutenir l'agriculture biologique respectueuse de la biodiversité des campagnes,
- de favoriser les actions de la LPO en Auvergne.

Bulletin de réservation en ligne mi-septembre sur le site LPO Auvergne :
www.lpo-auvergne.org/ et version papier en mairie de Romagnat
Retrait des sacs : le samedi 17 novembre 2018 de 8 h à 12 h à l'ancien lycée d'enseignement professionnel Vercingétorix, avenue Jean-Moulin à côté du parking de l'école élémentaire Louise-Michel.
Renseignements : 07 61 21 04 96.

L'ÉVEIL ROMAGNATOIS ENTRE LAC ET MONTAGNES

C'est par une journée radieuse de la fin du mois de juin 2018, que la batterie fanfare de l'Éveil Romagnatois est allée porter haut les couleurs de notre commune sur les bords du lac d'Annecy en Haute Savoie. C'est en effet à l'occasion du 45ème festival des Batteries Fanfares de Haute Savoie, que nos musiciens ont été invités en tant que batterie fanfare d'honneur par la Saint Jorienne : la plus ancienne des sociétés musicales de Haute Savoie. La commune de Saint Jorioz est située sur la rive gauche du lac d'Annecy face à la Tournette qui est la plus haute montagne bordant le lac à mi-chemin entre Annecy et le bout du lac.

Notre société, en tant qu'invitée d'honneur du festival, a animé la deuxième partie du concert du samedi soir qui avait débuté sous les meilleurs auspices avec les notes de la Fanfare du 27ème Bataillon des Chasseurs Alpins (BCA). Le concert s'est déroulé sous la direction de nos deux chefs, Cédric MANENC et Cédric LIARD. Les Saint-Joriens ont pu alors apprécier la qualité des pièces exécutées par l'ensemble de nos musiciens qui avait répondu présents pour l'occasion. Il est inutile de préciser qu'après le concert, la soirée s'est prolongée tard dans la nuit, mais cette fois dans un lieu insolite, puisque que nous avons pu trinquer et fêter la fin du concert sous une yourte. Voilà qui laissera certainement des souvenirs à certains et notamment aux plus jeunes.

La journée du dimanche s'est poursuivie par une animation sur l'esplanade au bord du lac d'Annecy en compagnie de la batterie fanfare l'Avenir d'Albens, une des 17 batteries fanfares de la fédération de Haute Savoie (FBF74) invitées pour l'occasion. L'ensemble des quartiers de la ville de Saint-Jorioz ont fait l'objet d'animations tout au long de la matinée. Ce fut l'occasion pour les Saints Joriens d'écouter notamment l'Echo des Voirons, le Réveil Rumillien mais aussi la batterie fanfare de Marignier ou encore l'Echo du Mont Blanc.
Après un repas bien mérité, nos musiciens ont effectué, l'après-midi, une parade en grande tenue dans les rues de la ville et terminé sur le podium par un concert devant

un public de connaisseurs venus nombreux pour l'occasion. Notre société s'est vue remettre à la fin du concert un plateau de mets locaux.

Les meilleures choses ayant malheureusement une fin, ce fut l'occasion pour notre président Thierry Malmezat, après un week-end bien rempli, de remercier les organisateurs pour leur accueil chaleureux et de les féliciter sur l'organisation « millimétrée » de ce 45ème festival de batteries fanfares.

ÉCLAIREUSES & ÉCLAIREURS DE FRANCE

50 ANS D'AVENTURES AVEC LES ÉCLAIREUSES & ÉCLAIREURS DE FRANCE DU GROUPE DE ROMAGNAT

Point d'orgue d'une année de scoutisme, les enfants, adolescents et responsables du groupe de Romagnat sont partis en juillet dernier pour leur traditionnel camp d'été. Cette fois-ci, direction l'Ariège avec les groupes d'Aurillac et de Perpignan. Dans un cadre féérique, au bord du ruisseau, ils ont monté leurs tentes. Après un temps d'installation où chacun met la main à la pâte pour construire tables et bancs, coin cuisine et autre froissartage, les lutins et les louveteaux découvrent la fiction qui rythmera tout leur séjour tandis que les éclés, plus grands, préparent leur « Explo» : projet d'équipage construit autour d'une thématique décidée en conseil (aide d'un paysan,

chantier solidaire...). Un camp, c'est aussi des jeux, des veillées, un concours de cuisine, la découverte de la région au travers du « camp volant ».
Les semaines passent donc très vite et chacun rentre chez lui grandi, des chants et des souvenirs plein la tête, et surtout prêt à repartir.
Mais les éclés à Romagnat c'est toute l'année, avec des jeux et des projets.

De A à Z, les enfants, aidés de leurs respons, ont imaginé, organisé, réalisé leur projet : construire des radeaux à base de matériaux de récupération pour le temps d'un week-end vivre l'aventure sur l'eau (à l'instar de leurs prédécesseurs...)
Un scoutisme laïque, c'est la vie en petits groupes qui créent, s'amusent et construisent ensemble des projets, c'est la vie en pleine nature, dans le respect de l'environnement et des autres.
Être « Eclés », c'est être acteur d'un mouvement de jeunes citoyens, solidaires et ouverts sur le monde.
Le groupe de Romagnat se réunit toute l'année pour organiser des activités variées plusieurs fois par mois. Nous accueillons les filles et garçons à partir de 6 ans, puis, dès 16 ans, les « respons » se mobilisent pour faire vivre ces propositions éducatives.
D'ailleurs, les EEDF organisent des formations BAFA et le groupe de Romagnat prend en charge cette formation. Pas besoin d'avoir été louveteau avant, tout jeune motivé peut devenir Responsable.
Alors petit ou grand, viens partager l'aventure ou découvrir l'animation :
http://romagnat-gergovia.ecles.fr/
eedf.romagnat@laposte.net
Fondé en 1968, le groupe de Romagnat fêtera ses 50 ans. Eclaireur de toutes générations, écoute l'appel du feu de camp.
La troupe te donne RDV les 22 et 23 septembre 2018.
Tes photos, documents et autres anecdotes retraçant la vie du groupe sont les bienvenus...
Et surtout, fais passer le message !

INFOS ET INSCRIPTIONS « 50ans » :
https://eedf-romagnat.fr ou orga@eedf-romagnat.fr

FACEBOOK : EEDF Romagnat 50ans
ou 06 86 62 45 95 ou 06 60 08 04 51

FOYER RURAL D'OPME

ATELIER D'ART PLASTIQUE

Durant les vacances de Pâques, le foyer rural d'Opme a proposé un atelier d'art plastique pour enfants, animé par Martine Lecalonnec, plasticienne.
Au programme, un stage de céramique « Ma maison futuriste écologique en terre ».
La semaine s'est déroulée en plusieurs étapes : apprendre à dessiner une pièce, un groupe d'habitations en 3D, puis peindre à l'acrylique sur papier la maison rêvée et enfin réaliser la construction de la maison et son environnement en argile.
Les enfants ont été très inspirés et imaginatifs.

VOYAGE À CHARLIEU

Cette année, le voyage du Foyer nous a emmené à Charlieu près de Roanne où les participants ont visité l'abbaye, flâné dans les petites rues ensoleillées de la ville et fini la journée par une balade sur le lac de Villerest.

ACTIVITÉS PROPOSÉES POUR L'ANNÉE 2018-2019

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle de base : 10 euros (adulte) et 5 euros (enfant)

Gymnastique (Stretching, step, etc) (adulte H/F) Rens : Maryline VIDAL **Tél : 06 73 79 29 34**	**Les mercredis** **de 18 h 15 à 19 h 15** A la Maison pour Tous Avec Sylviane	1ère séance d'inscription mercredi 12 septembre à 18 h 15 Cotisation annuelle : 70 €
Yoga (adulte H/F) Rens : Catherine MERTZ **Tél : 04 73 92 39 34**	**Les mardis (2 séances)** **De 17 h 30 à 19 h** **et de 19 h à 20 h 30** A la Maison pour Tous Avec Brigitte	1ère séance d'inscription mardi 18 septembre Cotisation annuelle de base 110 € (1e séance pour essai gratuit)
Les Petits M'Opme **Après-midis récréatives** (enfants de 2 à 6 ans) Rens : Maryline VIDAL **Tél : 06 73 79 29 34**	**Les mercredis** **de 16 h à 17 h** A la Maison pour Tous	1ère séance inscription mercredi 13 septembre à 16 h Cotisation annuelle : 15 €
Après-midis Jeux (adultes : H/F): Rens : Yvette MAZAL **Tél : 04 73 87 50 28**	**Les jeudis** **de 14 h à 20 h** A la cantine de l'ancienne école	1ère séance jeudi 20 septembre
Yoga Nidra (Relaxation profonde) Rens : Catherine MERTZ **Tél : 04 73 92 39 34**	**Les jeudis** **de 18 h 30 à 19 h 30** A La Maison pour tous Avec Brigitte	1ère séance : jeudi 4 octobre (gratuite) **5 séances/trimestre** **cotisation annuelle : 70€**

Mail : fropme63@gmail.com - facebook Foyer Rural Opme - blog : www.opme63foyerrural.canalblog.com

ARSEP

Vous êtes atteints d'une sclérose en plaques, n'hésitez pas !!!
Venez nous rejoindre les vendredis de 14 h à 17 h à la salle modulaire, avenue Jean-Moulin à Romagnat (parking du stade de football) les :
7 septembre, 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre 2018,
11 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril, 17 mai, 14 juin 2019.

Manifestation au profit de la fondation Arsep
Merci à l'ASR-football, pour le tournoi inter-entreprises, au profit de la fondation ARSEP

PROCHAINE MANIFESTATION AU PROFIT DE LA FONDATION ARSEP

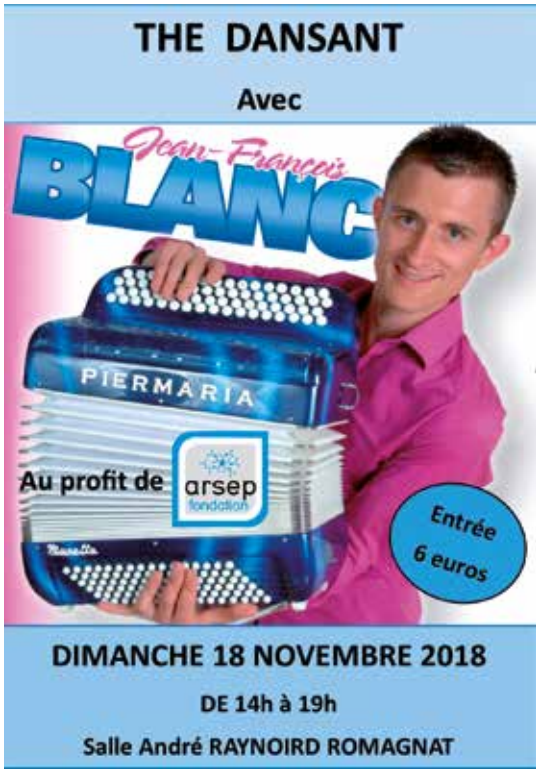

Pour tous renseignements :
Mme Leclerc Gonzalez Irène, déléguée régionale Auvergne de la fondation ARSEP,
fondatrice du comité sourire espoir patience
Tél. 06 61 40 37 29 - arsep.romagnat@orange.fr

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin N° 99 (parution en janvier 2019) est fixée au jeudi 8 novembre 2018. Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

RÉCRÉACTIONS

Les bénévoles de l'Association RécréActions ont ouvert un chapiteau de cirque géant en plein air pour la fête de l'école primaire Jacques-Prévert le vendredi 29 juin.
Ils ont proposé aux enfants de nombreuses activités sur le thème du cirque pour leur offrir un beau moment de joie et d'amitié. Avec la participation des enseignants et des animateurs du périscolaire, la cour a été entièrement décorée.
La présence du CUC loisirs pour des ateliers découverte (jonglage, équilibre, boule, rouleau américain ...), des jeux de kermesse, des maquilleuses, des barbes à papa et pop-corn ont fait de cette fête un rendez-vous inoubliable pour les enfants et leurs parents.
Il faut aussi noter la présence du magicien Rémi Gandrille avec ses tours bluffants et ses surprises pour les yeux émerveillés des enfants du début jusqu'à la fin de cette fête.
L'association RécréActions vous donne rendez-vous pour sa 2e grande bourse aux jouets et matériel de puériculture le samedi 13 octobre à la salle André-Raynoird.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE SAULZET-LE-CHAUD

L'assemblée générale de l'association présidée par Régis Cuny s'est tenue le 16 mars 2018. L'AG s'est déroulée en présence de Laurent Brunmurol et de Jacques Schneider. Les questions relatives au PLU et aux problèmes de la traversée de Saulzet par la RD 2089 ont fait l'objet d'une première partie des débats. L'association lors de l'enquête publique organisée fin 2017 concernant le nouveau PLU a fait part de sa satisfaction, de nombreuses remarques formulées lors de l'enquête publique de 2008 ayant été prises en compte. Au-delà des enjeux socio-économiques et de la réduction des zones à urbaniser, l'association est évidemment sensible à plusieurs objectifs rappelés dans le PLU : protéger la population des nuisances sonores, préserver les qualités paysagères, accès au bourg de Romagnat et au plateau de Gergovie, faciliter l'accès aux espaces naturels… L'association rappelle toutefois son indépendance. Elle ne manquera pas de s'opposer à tout projet non justifié qui porterait atteinte au cadre de vie dans la commune. L'association a eu à plusieurs reprises l'occasion de souligner la dangerosité pour les piétons de rejoindre Ceyrat. Elle dénonce encore une fois le fait qu'il ne soit pas possible de trouver une solution rapide à ce problème.

L'association se préoccupe également du petit patrimoine : monuments, fontaine, lavoir, maisons traditionnelles, chemins historiques ou oubliés... Beaucoup reste à faire pour conserver la mémoire du village. La place de la Fontaine constitue le cœur historique de Saulzet avec sa croix, son lavoir, ses bâtiments anciens qui l'entourent. Malheureusement bidons, poubelles, affichages enlaidissent ce lieu emblématique. Des solutions sont étudiées pour y remédier.

Des questions très diverses ont été également abordées concernant l'école, la salle des fêtes et les interventions des riverains en raison de nuisances sonores et des problèmes de voirie. Des récriminations concernent le stationnement et un déneigement tardif. Des perturbations sur le réseau Orange devraient cesser avec la mise en place de la fibre optique.

L'association qui regroupe quatre-vingts familles se veut à l'écoute des habitants de Saulzet pour contribuer à la qualité de vie dans le village.

Pour information :

- l'association a envoyé un courrier au préfet, au président du conseil départemental, aux deux conseillers départementaux du canton d'Aubière et au maire de Romagnat concernant la sécurité du passage piéton dans la traversée de Saulzet Le Chaud.
- nettoyage des croix de Saint Avit et du Chanset par des membres de l'association.

FOYER RURAL DE SAULZET-LE-CHAUD

Le ciel n'est pas tombé sur la tête des habitants de Saulzet-le-Chaud à l'occasion de leur fête annuelle durant le wek-end du 9/10 juin. La date avait été avancée cette année pour ne pas doublonner avec d'autres manifestations locales, et les jours précédents l'inquiétude était grande de voir la pluie gâcher les festivités.

Et puis non, les dieux ont été bons avec eux en leur accordant 48 heures d'accalmie météorologique qui ont permis aux préparatifs et à la journée festive de se dérouler dans la détente et la bonne humeur.

L'après-midi, à travers les différents jeux proposés, les enfants ont rivalisé d'adresse, de débrouillardise et même d'audace pour ceux qui ont osé affronter le terrible « taureau-rodéo » ; Daphnée a maquillé petits et grands, les parents ont accompagné, discuté, trinqué… et comme il faisait bon, pas mal de petits pieds ont trempé dans l'eau fraîche de la fontaine ; les jours de fête, presque tout est permis.

La soirée s'est poursuivie à table avec le porc à la broche. Alain Robert a animé la soirée dansante jusqu'aux premières heures du matin quand quelques coups de tonnerre et gouttes d'eau sont venus rappeler que, pour cette année, il ne fallait pas exagérer, la fête était finie !

ROMAGNAT TENNIS CLUB

JUIN 2018 - CHALLENGE INTER-ÉCOLES « VIENS REPRÉSENTER TA CLASSE »

350 enfants étaient rassemblés le vendredi 1er juin 2018 pour participer à la 2e édition du challenge "Viens représenter ta classe", organisé par le Romagnat Tennis Club, en partenariat avec la municipalité et les trois groupes scolaires de la commune. Ils ont pu profiter des séances d'apprentissage du tennis, complétant l'initiation qu'ils avaient suivie tout au long de l'année au Romagnat Tennis Club. Les jeunes ont pu se mesurer dans des mini-tournois, prendre conscience de leur motricité à travers des parcours d'obstacles ou de lancer de balles, découvrir la pratique du sport collectif. Enfin l'art n'a pas été oublié avec l'atelier dessin et arts plastiques, avec la réalisation de deux fresques avec des balles de tennis en guise de pinceaux. Cette journée n'aurait pas été possible sans la vingtaine de bénévoles, l'implication des directeurs et des professeurs des écoles, et le soutien de la municipalité. Le rendez-vous est déjà pris pour juin 2019…

TMC FÉMININ - 4E SÉRIE 2018

Rendez-vous incontournable de la fin de saison pour le Romagnat Tennis Club, la 4e édition du TMC féminin 4e série s'est déroulée les 23 et 24 juin et a accueilli 20 participantes Non Classées à 30/1.
Cette année, les Romagnatoises se sont illustrées puisque Aurélie Mathieu (RTC) classée 30/2 s'impose en finale contre Isabelle Guicheney (RTC) classée 30/1. Dans un esprit de convivialité et d'amitié, les participantes ont pu découvrir d'autres activités sportives, que le tennis.

Merci à toutes les participantes et les bénévoles pour leur implication et rendez-vous l'année prochaine pour la 5e édition.

6E ÉDITION DES « P'TITES GAULOISES 2018 »

La 6e édition du tournoi « Les P'tites Gauloises », réservé aux meilleures joueuses françaises âgées de 13 à 14 ans, s'est déroulée du mercredi 27 juin au dimanche 1er juillet 2018 sur les courts du Romagnat Tennis Club. Venues de toute la France, ces jeunes filles ont vécu cinq jours de tennis intense. L'ensemble des Romagnatois a pu apprécier le spectacle et l'intensité des matchs. Sous un soleil radieux, parents, amis, visiteurs, élus et partenaires ont passé un moment agréable au « village partenaires » des P'tites Gauloises.

La finale a vu s'affronter Zoe Cvitanovic (TC Châteauroux) classée 3/6 contre Amelya Idircouderc (USO Athis-Mons) classée également 3/6. Amelya Idircouderc a brillamment remporté cette 6e édition sur le score de 6/1 6/3.
Les organisateurs et tous les bénévoles, soutenus par la municipalité pour la mise en valeur du site du Parc des sports des Pérouses et par de nombreux partenaires, se sont félicités du très bon déroulement du tournoi.
Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine du 26 au 30 juin 2019.

FASILA DANSER

Avec l'association FASILA Danser, venez apprendre à danser rock, tango, paso, cha cha cha, valses, bachata, madison, etc.

La reprise aura lieu le vendredi 21 septembre 2017, à partir de 18 h 30, dans la salle de gym de l'école Jacques-Prévert.

Deux cours d'essai seront possibles les vendredis 21 et 28 septembre 2018.
Les inscriptions se feront sur place.

Des cours sont également organisés le mercredi au Crest ainsi qu'à Romagnat.

L'association sera présente au forum des associations au Crest, salle des loisirs, le samedi 8 septembre ainsi qu'à celui des associations de Romagnat salle André- Raynoird, le samedi 15 septembre.

Renseignements au 06 73 45 06 32.

ASR ATHLÉTISME

LA MARCHE NORDIQUE À ROMAGNAT : DU LOISIR À LA COMPÉTITION

Réelle activité sportive, la marche nordique (MN) s'adresse à tous et l'approche Sport-Santé est capitale. Soulagement des articulations, renforcement musculaire et amélioration du système cardio-respiratoire, perte de poids…, sont autant d'avantages qui incitent de plus en plus d'adeptes de la randonnée pédestre et d'autres sports à découvrir la marche nordique.

LES DÉBUTANTS

Les personnes ne pratiquant pas de sport régulièrement peuvent tout-à-fait démarrer leur activité par la MN. En effet, ce sport qui sollicite 80 à 90 % des muscles du corps, permet une musculation harmonieuse, tout en ménageant les articulations. La technique s'acquiert au fil des séances grâce aux entraîneurs diplômés et à leurs rappels réguliers des fondamentaux de cette pratique.
Vous apprendrez donc à bien utiliser vos bâtons (tenue, poussée, amplitude), à profiter d'un déroulé de pied optimal pour une marche efficace, et à choisir la technique adaptée au profil du terrain (montée, descente, franchissement d'obstacle).

LES RANDONNEURS

Nombreux sont les randonneurs qui utilisent des bâtons, reste à franchir le pas en les utilisant de manière différente et comprendre ainsi leur intérêt. Pour beaucoup de randonneurs, la MN est le prolongement logique de leur activité favorite. C'est la version dynamique de la randonnée.

LES SPORTIFS CONFIRMÉS

Tout sport nécessite une pratique connexe en alternance. Nous citons souvent le trio « natation + vélo + course à pied » (triathlon), mais intégrer la MN dans n'importe quel ensemble d'activité apporte un gain général. De plus, la pratique de cette activité de plein air permet de s'aérer, tout en maintenant une pratique à dépense énergétique conséquente.

LES COUREURS

Véritable complément d'entraînement du coureur, la MN peut sans problème remplacer des séances d'endurance, de musculation ou de récupération. La MN apporte au runner une meilleure coordination, élément essentiel d'une foulée efficace (et même efficiente), une musculation complète, une mobilisation des articulations et un bien-être général du fait de la variété des séances. Lors d'une sortie MN à allure soutenue, les foulées sont alors allongées, les membres inférieurs soulagés et les parties hautes du corps davantage sollicitées.

L'A S Romagnat est en mesure d'accueillir :

- les débutants et les randonneurs dans le groupe Loisirs,
- les sportifs confirmés et les coureurs dans le groupe Sportifs
- et les compétiteurs dans le groupe Compétition.

Il ne vous reste qu'à franchir le pas… du marcheur nordique bien entendu !

LA ROMAGNATOISE

La Romagnatoise s'est déroulée le dimanche 22 avril, elle fut un véritable succès avec 500 coureurs au départ. Merci à vous tous qui avez contribué à cette édition 2018 : coureurs, supporters, bénévoles, partenaires….

TRAIL DU PIC SAINT LOUP

Le club a organisé une sortie au trail du Pic Saint Loup le week-end du 18 au 19 mai, une sortie sous le signe de la convivialité qui a permis aussi bien aux marcheurs qu'aux coureurs de pratiquer leur sport sur les chemins de l'Hérault.

La moisson de podium de l'ASR a été excellente… Bravo à tous et vivement l'année prochaine !

ASM ROMAGNAT

ROMAGNAT RUGBY FEMININ

Les Filles de l'ASM Romagnat ont raccroché leurs crampons pour quelques semaines de repos, même si elles ont continué l'entraînement physique pour être prêtes le jour de la reprise et le début de la nouvelle saison.
Les joueuses de l'équipe 1 joueront dans le championnat élite 1, un championnat désormais scindé en deux poules. Les Romagnatoises joueront dans la poule 1 contre AS Rouen, Blagnac RF, Lons RF Béarn Pyrénées, Montpellier RC, Stade Français Paris, Stade Olympique Villelonguet, Stade Rennais. Dans la poule 2 il y aura AC Bobigny, AS Bayonne, FC Grenoble Amazones, Ovalie Caennaise, Lille, Stade Bordelais, Stade Toulousain et Stado Tarbes Pyrénées Rugby.
L'équipe 2 du club, qui a terminé première de sa poule de fédérale 2, évoluera en fédérale Féminine 1 et jouera contre CA Pontarlier, CR Illkich Graffenstaden, Grenoble Université, Lyon U (2), Nancy Seichamps Rugby, RF Dijon Bourgogne, Stade OL Chambéry et les Violettes Bressannes. Ce championnat comportera quatre poules géographiques.

La saison sportive débutera les 15 et 16 octobre pour les seniors 1 et les 22 et 23 octobre pour les seniors 2. Les cadettes ne connaissent pas encore leur poule mais évolueront en championnat de France U18 à XV, et débuteront leur championnat les 13 et 14 octobre. Les entraînements reprendront le 1er août pour la préparation physique sur les installations de Romagnat.
Le staff technique va légèrement changer ; si Fabrice Ribeyrolles reste l'entraîneur principal, Martin Scelzo a choisi de quitter les entraînements, Vincent Fargeas rejoindra le groupe pour travailler auprès de l'équipe 1. Françoise Mayot et Coralie Semonsut seront toujours avec Thierry Trottard pour l'entraînement et le suivi des rencontres. Outre l'équipe cadette, qui sera entraînée par Mathieu Abadie et Thierry Porte, le club souhaite former une équipe moins de 15 ans, les jeunes joueuses seront donc recrutées à partir de l'âge de 12 ans.
Pratique : le club recrute des jeunes joueuses à partir de 12 ans.

Contacter Fabrice Ribeyrolles : Tél. 06 08 61 07 72 ou mail fribeyrolles@hotmail.com

ROMAGNAT GYM

La saison de Romagnat gym s'est terminée par son gala de fin d'année, avec en première partie la présentation des apprentissages annuels et des programmes compétitifs (pour les sections Baby gym, Activités Gymniques Poussins (AGP), Gymnastique rythmique (GR), Gymnastique Artistique Féminine (GAF) et Gymnastique acrobatique), et en deuxième partie le gala ayant pour thème «une partie de Monopoly». Une belle après-midi dynamique pour les 190 enfants du club, les 10 entraîneurs, les membres du bureau et les parents bénévoles, nombreux et efficaces... que nous ne remercierons jamais assez !

INFORMATIONS POUR LA SAISON 2018-2019

Avec les nouveaux rythmes scolaires, le partenariat avec la marie continue et les enfants pourront bénéficier du PEDT de l'école vers le gymnase sur trois créneaux et activités :

- mardi 17 h - 17 h 45 : baby gym (enfants des écoles maternelles nés en 2013-14-15)
- vendredi 17 h - 19 h : GR section compétition « École de gym » (enfant des écoles primaires, nés entre 2008 et 2012)
- vendredi 17 h - 18 h 15 : GR section loisir (enfants écoles primaires nés entre 2008 et 2012)

Le samedi 8 septembre lors de la journée « Essaie mon sport », organisée par la mairie de Romagnat, un stand de renseignements et d'inscriptions a été mis en place. Des entraînements et démonstrations en gymnastique rythmique ont été proposés le matin, et des cours d'essai l'après-midi.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Tél. : 04 73 62 61 00 - romagnatgym@gmail.com

Pour l'inscription, fournir une attestation d'assurance (sections AGP et Baby Gym uniquement), ainsi qu'un certificat pour toute nouvelle inscription (les anciens adhérents ayant déjà fourni un certificat l'année dernière remplissent un questionnaire qui détermine si un nouveau certificat est nécessaire).

La rentrée du club est prévue la semaine du 17 septembre.

Adresse du gymnase :

7, avenue des Pérouses - 63540 Romagnat

N'hésitez pas à visiter notre page facebook !

ROMAGNAT PÉTANQUE

ENCORE DE BONS RÉSULTATS

Présents dans de nombreuses compétitions départementales et régionales, les vétérans romagnatois se sont cette année encore distingués en remportant le championnat régional des clubs. L'équipe de « Romagnat 1 » termine première et celle de « Romagnat 2 » 5e.

L'équipe 1 s'est ainsi qualifiée pour les phases finales du championnat de France des clubs qui auront lieu les 23, 24 et 25 octobre à Saint-Chamond dans la Loire où ils représenteront l'Auvergne. Ce sera pour eux l'occasion de faire briller les couleurs locales avec leurs nouveaux blousons aux logos de la ville de Romagnat, du Conseil Départemental, du magasin Spar de Romagnat et de Numéros 10.

Ces nouveaux équipements ont été remis aux joueurs lors d'un concours inter-sociétaires fin juin suivi d'un repas auquel ont participé 50 licenciés et membres honoraires.

Romagnat Pétanque a comme tous les ans organisé plusieurs concours officiels et tout récemment les 12 Heures de Romagnat qui réunit quelque 200 personnes. Romagnat Pétanque dispute cette année la coupe du Président et espère aller loin dans cette compétition.

Mme Chantal Lelièvre, 1ère adjointe de la commune de Romagnat et Agnès Thévenet, présidente de Romagnat-pétanque, entourées de membres du bureau.

Deux équipes seniors disputent le Championnat des Clubs en 1ère catégorie.

Présents pratiquement tous les jours sur leur terrain rue du Stade, les pétanqueuses et pétanqueurs de Romagnat peuvent accueillir les personnes qui sont intéressées par la pratique de ce sport.

AS ROMAGNAT PLONGÉE

Jeune discipline qui constitue le chaînon manquant entre la plongée, sport de loisir et le monde de la compétition, voilà qu'est apparue au sein du Club de Romagnat la « PSP » Plongée Sportive en Piscine (plus d'infos sur le site de la FFESSM).

Après avoir brillamment franchi les étapes des sélections départementales puis régionales (AURA), notre club a vu se qualifier six compétiteurs qui ont donc représenté l'AS Romagnat Plongée avec leur arbitre pour les championnats de France de la PSP qui se sont tenus à Montluçon où trois cent soixante-neuf compétiteurs étaient présents.

Epreuves du championnat de France auxquelles ont participé les pspeurs de Romagnat :

- 25 m émersion 6 kg : Amandine Soldat, Brigitte Guerrero et Romain Chiroux
- Trial : Brigitte Guerrero
- Octopus mono-bouteille : Amandine Soldat et Romain Chiroux
- Relais 4 x 50 m : Christine Mazen, Brigitte Guerrero, Jean Guerrero et Pierre Garcia
- Arbitrage : Jean Guerrero

ARCHER ROMAGNAT CLUB

La saison 2017-2018 en chiffres de l'Archer Romagnat Club

- nombre d'adhérents : 42 enfants et 63 adultes

Un calendrier de 17 compétitions, parcours ou challenges pour ceux qui le désirent dont un critérium départemental organisé au mois de mars par notre club recevant plus de 150 archers de notre département et de la Nièvre

- 9 animateurs diplômés
- 4 arbitres départementaux
- 2 sessions de badges (comme les ceintures au judo) : une en intérieur et une en extérieur

RÉSULTATS AU CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP AYANT EU LIEU EN LOIRE-ATLANTIQUE

2 médailles d'or , 1 médaille d'argent

RÉSULTATS AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UFOLEP

Par équipe : 1ère place pour les enfants, 2ème place pour les jeunes, 2ème place pour les adultes

En individuel : 8 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 4 médailles de bronze

COURS AU JARDIN D'ARC

- Enfants débutants et confirmés : mercredi (horaires à définir)
- Adultes débutants : lundi et jeudi de 19 h à 20 h

HORAIRES DE PRATIQUES POUR LES ARCHERS AYANT LEUR MATÉRIEL À LA HALLE DES SPORTS

- Mardi : de 20 h 30 à 22 h
- Vendredi : de 17 h à 19 h

Pour les archers ayant leur matériel et plus d'un an d'ancienneté au club, possibilité d'accès au jardin d'arc en dehors des heures de cours.

NOUVEAUTÉS

- cours familles : le samedi de 10 h à 11 h au jardin d'arc
- cours intermédiaires : jour et horaire à déterminer
- cours pour les enfants de Romagnat en priorité (nombre de places limités) le lundi de 17 h à 18 h avec prise en charge « Pédibus »

Quel que soit votre âge, votre condition physique et vos attentes, un arc vous attend au sein de notre club, que ce soit un longbow, un barebow, un classique avec ou sans viseur et/ou un poulie avec ou sans viseur.

Nous serions très heureux de vous faire découvrir notre passion au cours d'une séance d'initiation... Si le plaisir et la découverte sont au rendez-vous, les inscriptions sont possibles tout au long de la saison…

Contacts
Site du club :
https://archerromagnatclub.sportsregions.fr
Page Facebook :
www.facebook.com/ArcherRomagnatClubOfficiel
Mail : archerromagnatclub@gmail.com
Lionel : 06 69 08 48 46
Emeline : 06 50 71 03 33
Thierry : 06 42 83 07 12

Les filles ont su représenter dignement la PSP de notre Club puisque Amandine Soldat a fini 8ème sur 19 dans sa catégorie M1 pour le « 25 m émersion 6 kg » et Brigitte Guerrero, quant à elle, a fini sur le podium à la 3ème place sur 15 compétitrices à la même épreuve dans sa catégorie M3.

Le 25 m émersion 6 kg, le trial, le 50 m octopus mono-bouteille et le relais 4 x 50 m font partie désormais de l'entraînement de nos pspeurs, car ils comptent bien l'année prochaine faire encore mieux lors des nouveaux championnats de France 2019 qui se tiendront à Limoges.

Bravo à nos pspeurs et souhaitons leur bonne chance dans cette nouvelle discipline.

Bonjour,

A l'heure où ces lignes sont écrites (fin juin 2018) plus deux mois se sont écoulés depuis l'inauguration du nouveau bar à l'entrée du Parc de Tocqueville.

Et depuis tout ce temps, l'exploitant et des consommateurs se garent allègrement sur le trottoir de l'espace public à côté et devant ce bar, dénaturant le lieu et le détournant de sa destination, gênant la circulation des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite...

Que fait la police, mais surtout, que fait la municipalité ?
Y a-t-il deux poids et deux mesures en matière de verbalisation : une si l'on vient d'emménager avenue Jean Jaurès et que l'on stationne sur le trottoir et une autre si on fréquente le bar municipal ?

Dans le journal La Montagne du 22 juin 2018 un article vante l'intérêt, pour les personnes âgées ou en situation de handicap, des hébergements chez des familles d'accueil.

Après agrément par le Conseil Départemental et le suivi d'une formation, une famille peut accueillir, contre rémunération, jusqu'à trois personnes.

Dans le parcours résidentiel de la personne âgée ou en situation de handicap, cette solution encore peu connue et peu utilisée est innovante, audacieuse et comble un vide important entre le domicile et l'établissement spécialisé tout en favorisant le lien social.

Pour mémoire, durant le mandat 2008-2014, étaient intégrés quatre appartements pour ces familles d'accueil dans la résidence (qui se voulait intergénérationnelle) rue des écoles.

Toujours pour mémoire, la nouvelle municipalité a tout simplement rayé ces quatre appartements de notre projet : intergénérationnel et accueil de 12 personnes dépendantes attendront bien !

Elles feront les frais de l'incapacité de cette équipe à se projeter dans l'avenir et à prendre ses responsabilités pour apporter des solutions innovantes au problème de la dépendance.

L'Europe s'enfonce dans des gouvernements de plus en plus à droite, voire à l'extrême droite, adoptant une attitude de fermeture totale vis à vis des populations qui fuient guerre, famines, dictatures et autres conditions de vie épouvantables.

Ce sujet sera l'un des enjeux des élections européennes de 2019 : nous replier sur nous-mêmes ou chercher et trouver des solutions pour que chacun puisse vivre dans des conditions décentes ?

A ceux qui seraient tentés de nous taxer d'angélisme rappelons que Romagnat, comme de nombreuses communes partout en France, a grandi et prospéré grâce à l'arrivée de femmes et d'hommes qui, à leur époque, ont eux-aussi quitté leur pays espérant trouver de meilleures conditions de vie.

C'est sur ces valeurs d'accueil et d'ouverture que s'est construite la communauté multiculturelle de Romagnat : ne les oublions jamais pour lutter contre égoïsme et repli sur soi.

Faire respecter la loi, œuvrer pour une meilleure prise en charge de la dépendance, garder les consciences éveillées face à l'obscurantisme : trois exemples de rendez-vous ratés avec des actions susceptibles de rappeler les règles élémentaires de la vie citoyenne et de favoriser le mieux vivre ensemble.

Il y a vraiment urgence à quitter le clientélisme local
pour faire revenir Romagnat à ses fondamentaux.

Romagnat, Avec Vous : François FARRET, Bernadette ROUX,
Jean-Claude BENAY, Marie-Françoise AUDET, François RITROVATO

Madame, Monsieur,

Bonjour,

Dans l'esprit de notre programme de campagne, la **solidarité et la cohésion sociale** occupent une place importante.

Comme vous avez déjà pu le constater, plusieurs actions ont été réalisées, notamment :

- la **complémentaire santé** dénommée « Mutuelle de Village » en place depuis janvier 2015 se porte bien puisqu'elle accueille aujourd'hui plus de 450 adhérents. La commune de Romagnat, précurseur tant sur l'agglomération qu'à l'échelon national, a fait des émules puisque Lempdes, Chamalières et d'autres communes ont mis en place ce type de mutuelle,
- le rétablissement du **repas annuel des anciens** depuis 2014 qui enthousiasme chaque année plus de 250 Romagnatoises et Romagnatois,
- le remplacement des colis de Noël par des **bons d'achat** utilisables chez un ou plusieurs commerçants de Romagnat est une innovation très appréciée par les bénéficiaires,
- la **transformation à la crèche** de 6 places temporaires en 6 places permanentes, ce qui porte la capacité de places permanentes à 25,
- la **mise aux normes et accessibilité PMR** de plusieurs sites sur la commune : salle Jacques-Prévert, club des aînés, galerie du parc, parking et tribune du terrain Michel-Brun, école élémentaire Jacques-Prévert…,
- la **mise en service d'une nouvelle ligne T2C** Romagnat/Opme/Saulzet,
- la **création du Conseil des Jeunes** en 2015 qui a œuvré à la réalisation du City Park, l'organisation de différentes activités (spectacles et concerts notamment à Opme au profit de la restauration de l'église, initiation aux gestes de premiers secours...),
- les **actions mises en place dans les écoles :** concertation pour les rythmes scolaires, service minimum d'accueil, sécurisation des abords, nouveau réfectoire à Boris-Vian, accueil des enfants prolongé jusqu'à 18 h 30, suppression du WIFI dans les maternelles…,
- le **microcrédit** avec accompagnement des souscripteurs,
- l'adhésion au **plan Grand Froid** avec accueil de familles en difficulté activé l'hiver dernier,
- l'étude sur l'implantation éventuelle d'un **pôle santé** regroupant des professionnels de santé sur le site de l'ancien lycée,
- la construction par l'OPHIS d'une **résidence de 22 logements adaptés**, destinés aux personnes âgées et/ou handicapées non dépendantes, sur un terrain communal situé rue Henri-Dunant,
- les **concertations** autour des grands projets (place François-Mitterrand, résidence adaptée personnes âgées et/ou handicapées, site ancien lycée, révision PLU…),
- le réaménagement du **jardin de l'EHPAD**,
- l'acquisition d'un **deuxième minibus** pour le service navette du C.C.A.S,
- les **jobs ados** et les **forums emploi** en partenariat avec Pôle Emploi,
- la création des **jardins familiaux**,

et d'autres projets sont en cours…

DU CONCRET AU SERVICE DES ROMAGNATOISES ET ROMAGNATOIS

Groupe **Agir ensemble pour Romagnat**

Agenda de septembre 2018 à Janvier 2019*

SEPTEMBRE

3 au 17 septembre : exposition d'Automne de l'ARAL - Galerie du Parc
8 septembre : forum « Essaie mon Sport » - salle Raynoird
8 et 9 septembre : fête du Village - Foyer Rural d'Opme
10 septembre : collecte de Sang - salle Raynoird
15 septembre : forum des associations culturelles et de loisirs - salle Raynoird
15 septembre : concours de pétanque - Foyer Rural de Saulzet - terrain pétanque de Saulzet-le-Chaud
20 septembre : ouverture de la Saison Culturelle - Eglise Saint-Saturnin de Romagnat- concert musique classique avec l'AMARC
22 septembre : visite de quartiers par les élus - périmètre des bureaux de vote 5 et 6
22 septembre : vide-grenier - Fête de la Rue - salle Raynoird
23 septembre : ronde des Gaulois - XC 63
25 septembre / 6 octobre : exposition de Maryse Dadet - Galerie du Parc
29-30 septembre : Virade de l'Espoir - Association Vaincre la Mucoviscidose - salle Raynoird

OCTOBRE

6 octobre : visite de quartiers par les élus - périmètre des bureaux de vote 7 et 8
6 octobre : repas des Aînés - salle Raynoird
9 octobre : Forum emploi partenariat Ville de Romagnat/Pôle Emploi - verrière de la salle Raynoird
13 octobre : animations dans le cadre d'Effervescence en partenariat avec la Ville de Clermont Ferrand
13 octobre : bourse aux Jouets - association RécréActions - salle Raynoird
14 octobre : aligot - la Pastourelle d'Auvergne - salle Raynoird
20 octobre : saison culturelle - le Bal des Loups - 20 h 30 - salle Raynoird
21 octobre : saison culturelle - Atelier Théâtrale Riomois - 17 h 30 - salle Raynoird

NOVEMBRE

8 novembre : saison culturelle - dans le cadre des Commémorations du Centenaire de la Guerre de 1914/1918 - « Le cri du Poilu » - 20 h 30 - salle Raynoird
11 novembre : cérémonie du Centenaire de l'Armistice de 1918 - Dépôt de Gerbe - Intervention musicale des enfants des écoles de la commune - Plantation d'un arbre commémoratif - vin d'honneur
12 novembre : projection film AMAP - salle Raynoird
15 novembre : Beaujolais Nouveau au profit du Téléthon - Comité des Fêtes - salle Raynoird
18 novembre : 4ème Edition du Salon du Livre de Romagnat - salle Boris-Vian – Saulzet-le-Chaud
18 novembre : thé Dansant - Comité Sourire Espoir Patience - salle Raynoird
19 au 25 novembre : exposition des sections céramique et vannerie du FLEP - galerie du parc
23 et 24 novembre : Sainte Cécile - Eveil Romagnatois - salle Raynoird
24 novembre : cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants - Salon d'honneur de la Mairie
24 novembre : repas dansant - salle Boris-Vian - Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud
26 novembre au 1er décembre : exposition vente de la section « peinture sur soie » du FLEP - Galerie du Parc

DECEMBRE

1er et 2 décembre : 24 h tricot au profit du téléthon - Comité des Fêtes - salle Jacques-Prévert
2 décembre : saison culturelle - Théâtre Cie les têtes en l'air – 17 h 30 - salle Raynoird
4 au 22 décembre : exposition dessins et gravures de Flo.m - Galerie du parc
7 et 8 décembre : téléthon - comité des fêtes
8 décembre : fête de Noël - Foyer rural d'Opme
10 décembre : collecte de sang - salle Raynoird
15 décembre : marché de Noël - Comité des Fêtes - salle Raynoird

JANVIER

5 et 6 janvier : salon des Orchidées - salle Raynoird
17 janvier : vœux de la municipalité aux partenaires - salle Raynoird
22 janvier au 9 février : exposition peinture - Galerie du Parc
23 janvier : saison culturelle - projection film en collaboration avec l'Association Semaine du Film Espagnol – 20 h - salle Raynoird
24 janvier : saison culturelle - Eglise Saint-Saturnin de Romagnat - 20 h 30 groupe Canto Chile
27 janvier : Galette dansante du CCAS - salle Raynoird
29 janvier : lecture de l'Atelier Théâtrale Riomois - Salon d'honneur de la Mairie

*Ce calendrier est donné à titre indicatif.

COUP DE CHAPEAU
À L'ÉCOLE BORIS-VIAN

LES EFFORTS RÉCOMPENSÉS DE L'ÉCOLE BORIS-VIAN

UNE ÉCOLE DE ROMAGNAT LABELLISÉE E3D

L'origine du projet remonte au dernier conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017 suite au constat établi par Caroline Redon, coordinatrice des temps périscolaires pour l'école Boris-Vian, sur l'absence de valorisation des biodéchets de la cantine.
L'idée de trier et diminuer le volume des poubelles allait progressivement prendre la forme d'un projet pédagogique. De même, les différentes initiatives, même modestes, déjà en vigueur dans l'école et d'autres, comme le « caracycle », prises en charge par les parents d'élèves pouvaient alors contribuer à l'obtention du Label E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable) remis par l'académie.
Afin de favoriser cette démarche de l'école, la mairie de Romagnat a autorisé deux jeunes, employés en service civique à la Mairie, Henri Petit et Fiona Larivé, sous la responsabilité de Christophe Legay, à venir travailler avec la classe élémentaire.

LES DÉCHETS ET LA BIODIVERSITÉ, AXES PRIORITAIRES

Les enfants ont inventorié tous leurs besoins et déchets pendant une journée d'école. Ensuite, ils se sont interrogés sur le tri et se sont lancés dans une expérience : quelle quantité de déchets concernant les contenants produit-on par famille en une semaine ? Des mesures ont été faites.

Puis l'idée d'informer et d'accompagner avec un livret les parents dans le tri des déchets, s'est imposée. Enfin, lors d'une visite, les enfants ont aussi pu découvrir comment sont traités les déchets de nos poubelles jaunes, ainsi que le travail des employés de l'usine de tri Echalier.

La classe s'est également penchée sur la biodiversité dans l'enceinte de l'école. Un travail sur le réaménagement des espaces de la cour d'école avec l'introduction de coins (jeux, repos...), et plus particulièrement un coin jardin, a ainsi pu être mené. Un composteur a été installé sur le trajet de la cantine, permettant de valoriser les déchets verts dès l'an prochain.
Des questions ont fait l'objet d'expériences scientifiques durant tout le second semestre. Comment un végétal parvient-il à s'implanter ? Qu'est-ce qu'une graine ? Comment parvient-elle à produire une plante ?
L'an prochain, les enfants s'intéresseront notamment à la faune qui vit dans la cour de l'école. Les oiseaux seront l'objet d'étude et des membres de la LPO de Romagnat viendront animer quelques séances pour apprendre aux enfants à les observer, les reconnaître, les nourrir...

Le 22 juin à l'occasion de sa fête, l'école Boris-Vian a inauguré sa plaque du label E3D de niveau 3, en présence de monsieur Laurent Brunmurol, Maire, de madame Anna Di Tommaso, Adjointe chargée des écoles, de Mr Léandri, Inspecteur d'académie, ainsi que de tous les élèves et leurs familles.

COUP DE CHAPEAU
À L'ÉCOLE BORIS-VIAN

TRIER SES DÉCHETS, C'EST UN VRAI CAUCHEMAR !

Les élèves du CP au CM2 de l'école Boris-Vian ont pu s'en rendre compte en travaillant la question durant l'année scolaire 2017-2018. Mais ils ont acquis une conviction : il est urgent de consommer autrement pour réduire nos déchets et apprendre à les trier, afin de mieux les valoriser.

La couverture de ce bulletin municipal est celle d'un livret, conçu et réalisé par les enfants avec l'aide très précieuse d'Henri Petit. Il rassemble des documents aidant les familles pour leurs gestes de tri au quotidien (sigles de tri, où déposer sur la commune...).

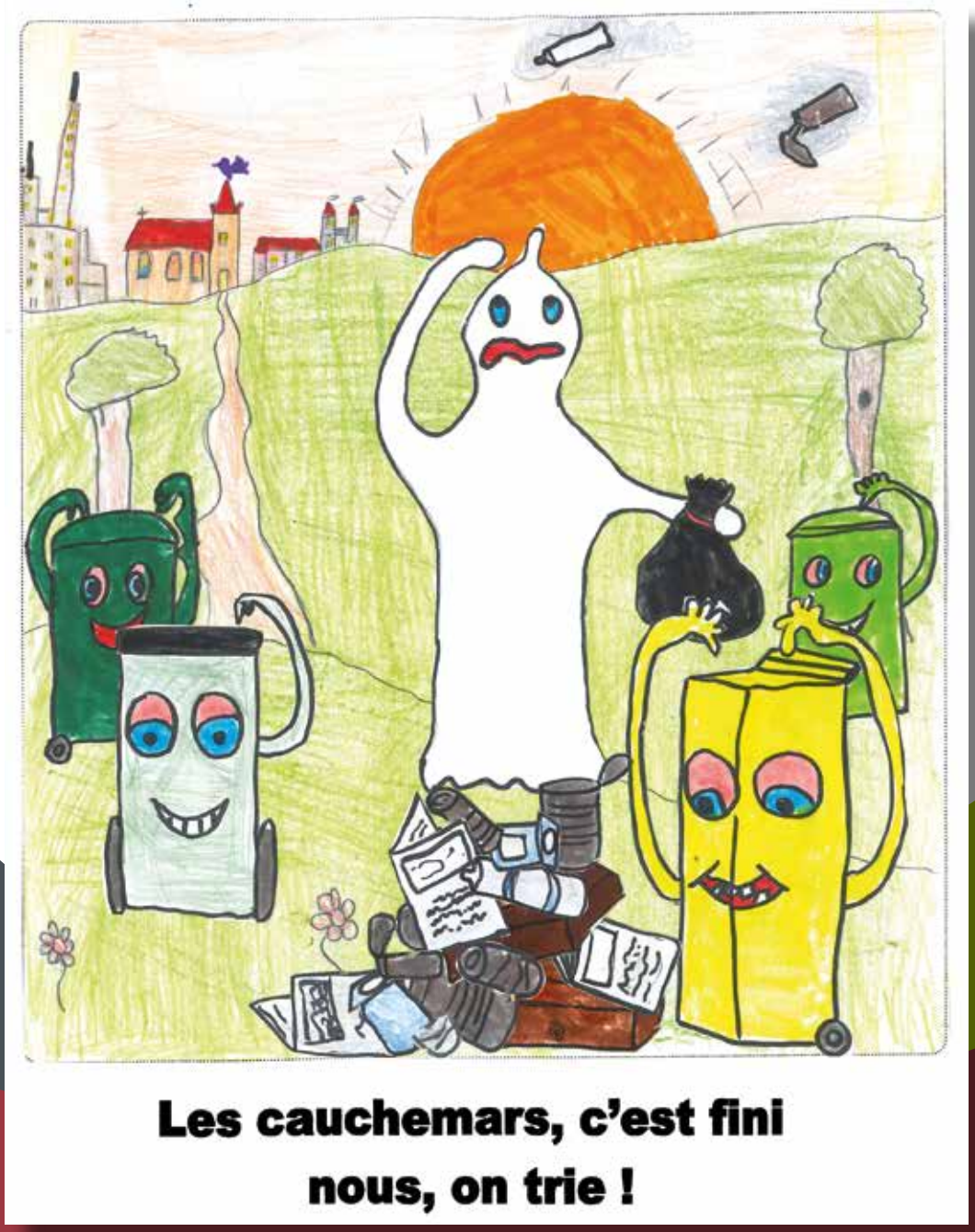

HÔTEL DE VILLE

Château de Bezance 63540 Romagnat
Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79 - Tél. services techniques : 04 73 62 79 99
Fax : 04 73 62 79 76 / Mail : accueil-mairie@ville-romagnat.fr
Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h
Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30 : Pour les dossiers d'urbanisme (dépôt de permis de construire, déclaration préalable de travaux...)